

# ANNEXE 1 - FICHES ACTIONS

# Sommaire des actions

N° de l'action	Maturité action	Commune(s) concernée(s)	Nom de l'action	Page
<b>Orientation 1 - Favoriser l'accès à un logement abordable adapté et la rénovation énergétique publique et privée</b>				<b>4</b>
1.1	engagée	CCCE	Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH et d'OPAH-RU	5
1.2	engagée	DI, PL, LR	Augmenter le nombre de logements abordables au sein des projets immobiliers	6
1.3	engagée	DI, PL, LR	Réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics	7
1.4	engagée	DI	Développer la mise en place de logements étudiants et saisonniers	8
1.5	en projet	DI, PL, LR	Améliorer l'information sur les dispositifs de rénovation énergétique privée	9
1.6	en projet	DI, PL, LR	Soutenir la mise en location privée dans le parc résidentiel et limiter les meublés touristiques	10
1.7	en projet	DI, PL LR	Favoriser l'implantation de résidences principales en centre-ville	11
1.8	en intention	DI, PL, LR	Soutenir les travaux d'adaptation du logement pour la population vieillissante	12
1.9	en intention	DI, PL, LR	Mettre en place des réseaux de chaleur	13
1.10	en intention	CCCE	Créer une offre d'hébergements d'urgence	14
<b>Orientation 2 - Améliorer les déplacements et encourager les mobilités douces</b>				<b>15</b>
2.1	engagée	DI, PL, LR	Créer un maillage de voies cyclables sur le territoire	16
2.2	engagée	DI, PL, LR	Pacifier la circulation des centres-villes	17
2.3	engagée	DI, PL, LR	Réaménager l'espace public et les bâtis publics pour la circulation piétonne PMR	18
2.4	en projet	DI, PL, LR	Créer un plan de déplacement cohérent	19
2.5	en projet	DI, PL, LR	Développer les équipements cyclables dans les centralités	20
2.6	en intention	DI, PL, LR	Optimiser les stationnements du centre	21
2.7	en intention	CCCE	Améliorer les transports en commun vers Saint-Malo	22
2.8	en intention	DI	Mettre en place des parkings relais en saison estivale	23
<b>Orientation 3 - Soutenir l'attractivité commerciale des centres urbains</b>				<b>24</b>
3.1	engagée	DI, PL	Valoriser les terrasses commerciales	25
3.2	engagée	DI, PL	Mettre en place une charte des façades et enseignes commerciales	26
3.3	en projet	DI, PL	Soutenir les acteurs du commerce pour animer les centres-villes	27
3.4	en projet	DI, PL, LR	Protéger les linéaires commerciaux du centre et lutter contre la vacance commerciale	28
3.5	en intention	DI, PL, LR	Améliorer les espaces publics de centre-ville	29
3.6	en intention	DI, LR	Renforcer l'attractivité des centres commerciaux de proximité	30
3.7	en intention	DI, PL, LR	Rechercher du foncier / immobilier pour l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville	31
<b>Orientation 4 - Mettre en valeur et en liaison les patrimoines bâtis et naturels</b>				<b>32</b>
4.1	en projet	DI, PL, LR	Améliorer les itinéraires doux sur l'ensemble du territoire	33
4.2	en projet	DI, PL	Restaurer les patrimoines bâtis publics	34
4.3	en projet	DI, PL	Travailler les entrées de ville	35
4.4	en projet	DI, PL	Rénover les patrimoines et cheminements littoraux	36
4.5	en intention	DI, PL	Mettre en place davantage d'assises aux endroits touristiques	37
<b>Orientation 5 - Développer et animer la mise en place d'actions solidaires et écologiques</b>				<b>38</b>
5.1	engagée	DI, PL, LR	Développer les équipements sociaux et médicaux	39
5.2	engagée	DI, PL, LR	Soutenir le dynamisme associatif	40
5.3	en projet	DI, PL	Développer les projets d'alimentation saine et en circuit court	41
5.4	en intention	DI, PL, LR	Développer la mise en place d'économies d'eau	42
5.5	en intention	PL	Mettre en place une charte du végétal	43
5.6	en intention	DI, PL	Créer des lieux de convivialité éphémère	44

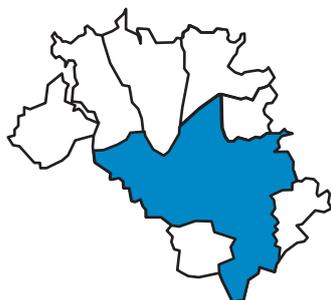
# Introduction

## Légende des fiches actions :

### Territoires concernés :



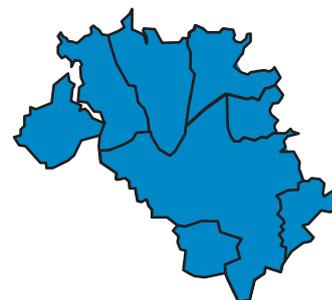
Dinard



Pleurtuit

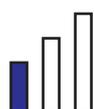


La Richardais

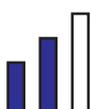


Communauté de Communes  
Côte d'Emeraude

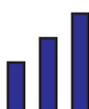
### Le niveau de priorité de l'action :



Priorité faible



Priorité moyenne



Priorité forte

### Le degré de maturité de l'action :



Action en intention



Action en projet



Action engagée

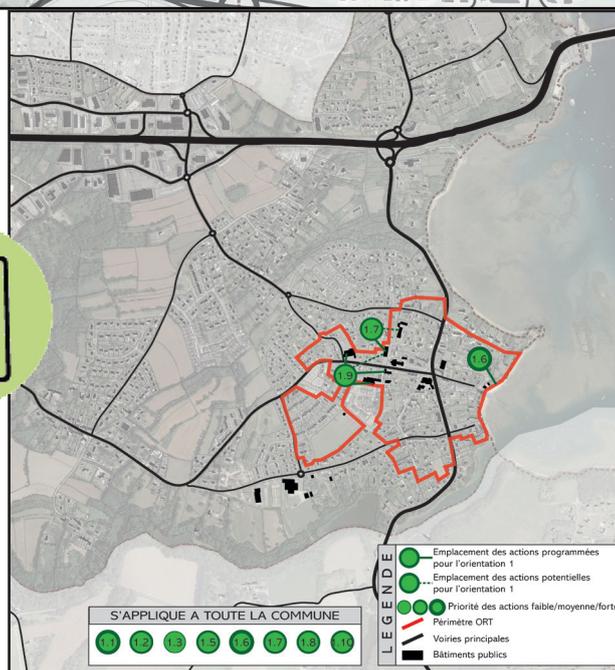
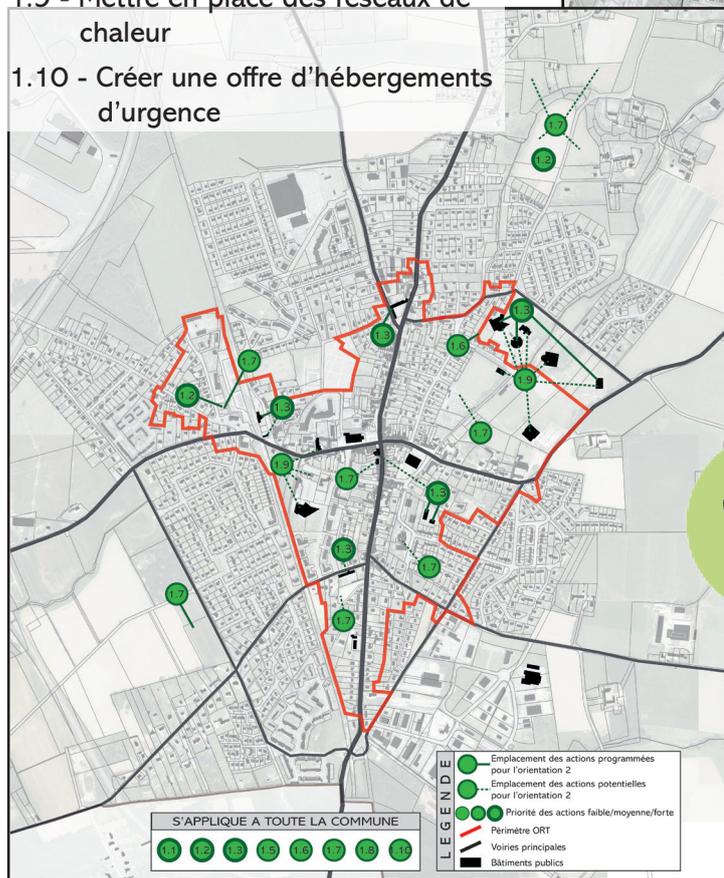
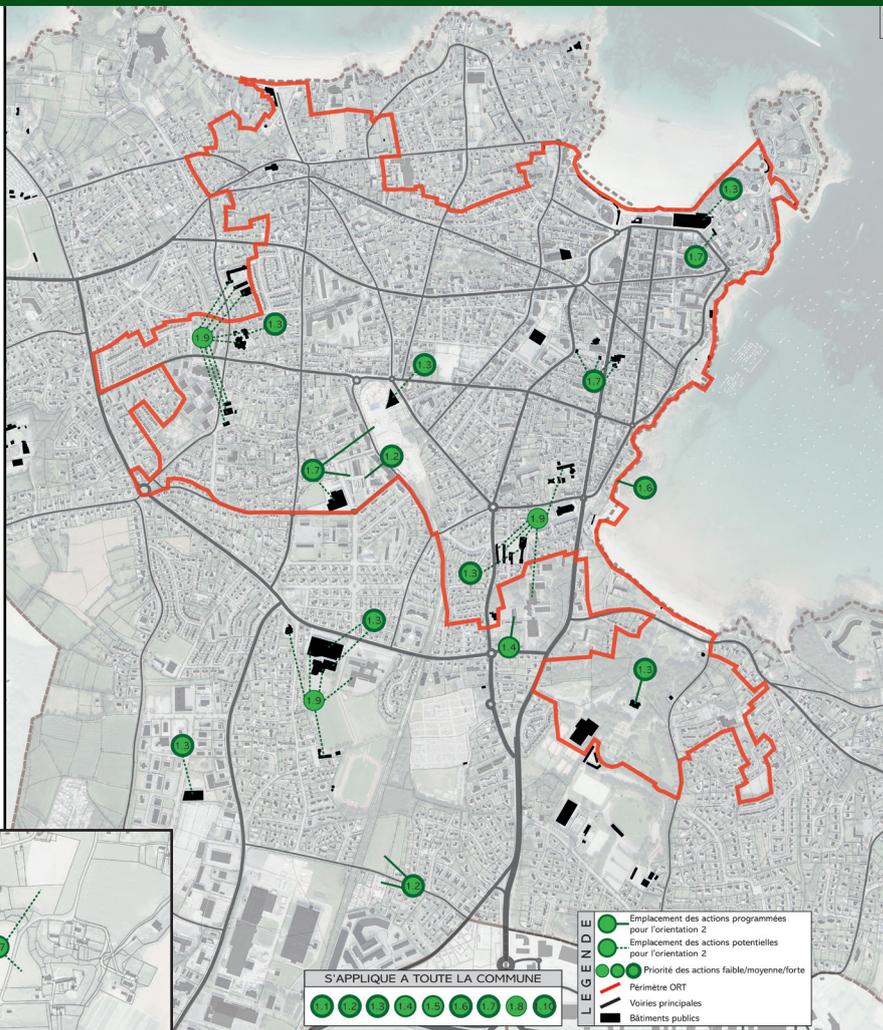
# ORIENTATION 1

Favoriser l'accès à un logement abordable adapté et la rénovation énergétique publique et privée

## Cartographies des actions de l'orientation N°1

### Noms des actions :

- 1.1 - Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH et d'OPAH-RU
- 1.2 - Augmenter le nombre de logements abordables au sein des projets immo.
- 1.3 - Réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics
- 1.4 - Développer la mise en place de logements étudiants et saisonniers
- 1.5 - Améliorer l'information sur les dispositifs de rénovation énergétique privée
- 1.6 - Soutenir la mise en location privée dans le parc résidentiel et limiter les meublés touristiques
- 1.7 - Favoriser l'implantation de résidences principales en centre-ville
- 1.8 - Soutenir les travaux d'adaptation du logement pour la population vieillissante
- 1.9 - Mettre en place des réseaux de chaleur
- 1.10 - Créer une offre d'hébergements d'urgence





Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans une démarche d'articulation de la politique de l'habitat avec les autres champs de dynamisation et de valorisation des centralités, mais aussi dans une volonté de garantir le maintien à domicile de ses habitants et de leur permettre d'accéder au confort et à la performance énergétique dans leur logement, la Communauté de Communes Côte d'Emeraude (CCCE) a souhaité lancer une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Associé avec le bureau d'études CDHAT qui a aussi pour mission de réaliser une étude foncière du territoire (2022) et de rédiger le nouveau PLH de l'intercommunalité (2022-2023), la CCCE s'est engagée en 2023 dans une étude pré-opérationnelle pour la mise en oeuvre d'une OPAH de droit commun. Cette étude va permettre de décliner de façon très précise et opérationnelle les contours de l'action publique en direction du parc privé.

Afin d'employer les moyens adéquats pour son territoire et en lien avec les stratégies de revitalisation des Petites Villes de Demain, la CCCE souhaite aussi approfondir ses connaissances en matière d'habitat dans ses centralités. C'est pourquoi une étude d'opportunité sur un volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a aussi débuté en même temps que l'étude pré-opérationnelle d'OPAH sur les communes PVD de Dinard et de Pleurtuit. D'une part, cette étude devra permettre d'approfondir le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH de droit commun, afin d'analyser plus finement les problématiques de renouvellement urbain repérées à l'échelle communale, et d'autre part, de justifier ou non l'intérêt d'une OPAH-RU.

Les études pré-opérationnelle d'OPAH et OPAH-RU ont débutées le 14/02/2023 et doivent se terminer fin 2023 selon le calendrier prévisionnel du bureau d'études CDHAT.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Côte d'Emeraude

Partenaires :

Communes de la CCCE, ANAH, Département, bureau d'études CDHAT, DDTM, Banque des Territoires

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Le coût de cette étude pré-opérationnelle d'OPAH est de 9.340€ HT cofinancée à hauteur de 2.335€ par l'ANAH. Le coût de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU pour Dinard et Pleurtuit est de près de 16.590€HT cofinancée à hauteur de 8.295€ par l'ANAH et de 4.148€ par la Banque des Territoires soit 2.488€ payé par Dinard et 1659 € par Pleurtuit. Coût d'une possible OPAH à déterminer.

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		étude pré-op.		étude possible OPAH					

## INDICATEURS DE SUIVI

Mise en place d'une possible OPAH sur l'intercommunalité - Listes et moyens de communication réalisés



### Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



### Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



### Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Au vu du contexte immobilier particulièrement tendu du fait de son attractivité, le territoire est confronté à une diminution significative d'actifs et de familles résidants et ainsi qu'à une augmentation importante de retraités. Les nouveaux actifs travaillant dans ces communes doivent à présent loger de plus en plus loin de leur lieu de travail, ce qui est une menace pour l'avenir des communes. La proportion de logements sociaux sur l'intercommunalité reste faible : l'accession sociale est très rare et la location sociale est particulièrement sollicitée. La rareté du locatif privé renforce ces phénomènes. Les communes, conscientes de ces problématiques ont mis en place les actions suivantes :

- Dinard :

La commune a inscrit dans son PLU actuel l'obligation de créer entre 10% et 30% de logements sociaux dans tout nouveau programme immobilier selon le zonage défini. Le nouveau PLU en cours de révision doit augmenter ce taux et la municipalité est activement engagée dans la création de logements en Bail Réel Solidaire (BRS) sur son territoire.

- Pleurtuit :

La commune a inscrit dans son PLU l'obligation de créer 30% de logements sociaux dans tout nouveau programme immobilier. Pleurtuit souhaite également développer davantage de BRS sur son territoire.

- La Richardais :

La Richardais a inscrit dans son nouveau PLU l'obligation de créer entre 20% et 30%, selon les zonages, de logements sociaux dans tout nouveau programme immobilier.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :

CCCE, DDTM, ANAH, EPF

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Administratif essentiellement

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
Pleurtuit									
		La Richardais							

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et typologie de logements aidés créés



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

La hausse des coûts énergétiques et la réduction des recettes publiques font que les dépenses énergétiques des bâtiments publics des communes pèsent de plus en plus sur leur budget. Des audits énergétiques, cofinancés à l'aide de la CCCE par l'appel à projet ACTEE Séquoia, ont été réalisés en 2021 et 2022 au sein de communes. De nombreux bâtiments des communes sont énergivores et ont pour obligation de respecter le décret tertiaire afin de réduire les consommations énergétiques mais les communes ne sont pas toutes au même stade d'avancement dans la rénovation énergétique de ces bâtis :

Dinard : a un patrimoine bâti très important et subit de plus en plus les coûts énergétiques liés. Suite aux premiers audits énergétiques, une hiérarchisation des rénovations énergétiques de ces bâtis sera réalisée au deuxième semestre 2023. Par ailleurs, Dinard s'est engagée à moderniser son parc d'éclairage public au fil des ans et a réduit la plage horaire de l'éclairage public depuis novembre 2022 dans le cadre de son plan sobriété.

Pleurtuit : a un programme de rénovation énergétique de ses bâtis : l'école de musique a été rénovée en 2021 en partie et le sera entièrement en 2024, le restaurant scolaire est actuellement en travaux et sera terminé fin 2023, les bâtiments de l'école maternelle bénéficient de travaux en 2022 et 2023, la maison des associations et les salles Rance et Frémur seront eux rénovés en 2024 puis les bâtiments de l'ALSH devraient être rénovés à partir de 2026.

La Richardais : est pour le moment concentrée financièrement sur la mise aux normes PMR de ses bâtis. Un plan de rénovation énergétique des bâtis publics, basé sur les 6 audits réalisés sur les bâtiments de la mairie, de la mairie annexe, du restaurant scolaire, de l'école élémentaire, de l'école maternelle et de la salle de sport, sera étudié à partir de 2024 pour de premiers travaux réalisés à partir de 2025.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :

CCCE en particulier le CEPP, Département, Région, Préfecture, Etat, ADEME, Comité consultatif de Dinard

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Dinard : 600.000€ de rénovation énergétique de 2023 à 2026 + rénovation thermique du Port Breton de 330.000€ + 750.000€ de modernisation de l'éclairage public de 2022 à 2026

Pleurtuit : à définir pour le restaurant scolaire et la maison des associations, 334.000€ HT pour l'école maternelle dont 34.000€ de rénovation énergétique, 264.745€ HT pour les salles Rance et Frémur et 265.000€ HT pour l'école de musique.

La Richardais : à déterminer - voir fiche N°2.3 pour accessibilité PMR

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		Dinard							
Pleurtuit									
					La Richardais				

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et coût des rénovations énergétiques par commune - Calculs du taux de baisse de consommation énergétique



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dinard est une commune littorale attractive et souffre d'une pénurie de logements abordables pour ses étudiants et ses saisonniers. Pour les saisonniers, la commune s'est engagée avec la Région et son lycée hôtelier Yvon bourges depuis l'été 2022 .

À la suite de l'expérimentation menée en 2022 à l'internat du lycée ayant conduit à l'accueil d'une vingtaine de travailleurs saisonniers, tous les acteurs engagés dans ce dossier ont souhaité reconduire l'opération à travers une convention délibérée en Conseil Municipal le 28 février 2023. Elle prévoit qu'une aile du bâtiment de l'internat pourra accueillir environ 40 saisonniers chaque été jusqu'en 2026 et stipule que la Ville sera responsable de la bonne utilisation des locaux pendant l'accueil des saisonniers.

Aussi, un projet est à l'étude pour la réhabilitation de la Villa Surville, en partenariat avec Emeraude Habitation, pour héberger des logements saisonniers et/ou étudiants. Les actions des études menées dans le cadre du nouveau PLH par le CDHAT et du programme d'action de la CCCE de 2020 sur le développement de ce type de logements par l'association Ty al levezes seront également intégrées à cette fiche à l'avenir.

Parallèlement à ces actions, une recherche de nouveaux partenaires, de nouveaux acteurs, pourra être menée afin d'augmenter la capacité d'accueil de logements abordables tant pour les saisonniers que les étudiants toute l'année.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Commune de Dinard

Partenaires :  
CCCE, Région, Lycée Hôtelier, Education Nationale, CDHAT, associations UMIH côte d'Emeraude et Ty al Levezes, recherche de nouveaux partenaires

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
58.000€ par an à charge pour la commune pour 2023 puis pris en charge à 100% par la CCCE

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de saisonniers accueillis chaque année au sein du lycée - Intégration des actions des études du CDHAT et de Ty al Levezes - Acteurs sollicités pour la création de nouveaux logements saisonniers et étudiants



### Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



### Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



### Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

L'objectif principal de cette action est de mettre en avant les démarches existantes au travers des dispositifs d'aides à la rénovation de l'habitat. La hausse des prix de l'énergie fait de la rénovation énergétique un sujet de plus en plus prioritaire pour les particuliers. Il existe des aides financières pour ces rénovations qui restent pour le moment encore largement méconnues sur le territoire.

Il existe actuellement une permanence au siège de la CCCE, en partenariat avec la Maison de l'Habitat de Saint-Malo, une fois par mois d'une demi-journée et l'Espace Info Energie délivre une information indépendante et gratuite pour toute question liée à la rénovation de son logement.

Il est proposé de réaliser des actions complémentaires, parfois ponctuelles mais nécessaires pour communiquer et informer sur ces permanences et sur les aides à la rénovation. Pour ce faire, il est proposé :

- Une communication renforcée dans les bulletins municipaux des communes et communautaire, sur l'affichage urbain public et dans la presse par les communes. Un support de communication dédié pourrait aussi être largement diffusé.
- Une expérimentation sur 6 mois renouvelable de permanences supplémentaires sans rendez-vous dans des lieux bien identifiés par la maison de l'habitat. Ces permanences devront faire l'objet d'une communication importante au préalable et pourraient être à Dinard.
- Des temps d'informations et d'échanges entre différents partenaires et les agents communaux permettront à tous de bien communiquer sur les aides et rediriger les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs, ceci afin de favoriser l'engagement des travaux.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

### Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

### Partenaires :

Maison de l'Habitat, CCCE, ANAH, ADIL, CAU, Région, Espace France Services

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

### Budget :

Un montant annuel de 5000€ sur la communication et les permanences à répartir entre les 3 communes pourrait être mis en place.

Sollicitation de la Maison de l'Habitat.

Les services communications des communes pourront aussi être sollicités sur ces sujets.

### Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de permanences sans rendez-vous et nombre d'habitants conseillés - Liste actions de communication et d'information réalisées



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Au vu du nombre de logements anciens et du manque de locatif privé sur le territoire, il est pertinent de faciliter la rénovation de logements au travers des dispositifs incitatifs de mise en location pour les promoteurs et investisseurs, notamment pour les copropriétés dégradées. Parmi les outils embarqués par l'ORT, le dispositif Denormandie peut faciliter l'achat, la rénovation et la mise à la location sous conditions. Le dispositif s'arrête pour le moment fin 2023 et devrait être logiquement prorogé par l'Etat. Le dispositif Denormandie s'appliquera à l'ensemble des trois communes de cette ORT.

D'autres dispositifs similaires, actifs lors de la signature de la convention ORT au sein du périmètre et pour le reste du territoire si la CCCE s'engage dans une OPAH de droit commun sur le territoire, pourront intéresser les investisseurs comme le VIR (Vente d'Immeubles à Réover) et le DIIF (Dispositif d'Intervention Immobilière et Foncière).

Aussi, il sera réalisé une communication et de l'information auprès des privés et des acteurs de l'habitat afin qu'ils puissent connaître, puis bénéficier de ces dispositifs de défiscalisation (Denormandie) ou d'aide financière directe (VIR et DIIF). Les outils utilisés seront à la fois numériques et papiers par la réalisation d'une plaquette d'information par exemple.

Par ailleurs, les trois communes souhaitent limiter le développement effréné des meublés touristiques du type AirBnB ou Aritel qui sont autant de logements locatifs privés qui disparaissent pour les actifs. Les communes souhaitent s'inspirer des réglementations mises en place à Saint-Malo à ce sujet et échangent actuellement en direct ou via la CCCE avec la préfecture pour mettre en place cette limitation de meublés touristiques. A cela pourrait s'ajouter la création d'un poste à la CCCE qui contrôlerait le respect de ces réglementations.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais et Communauté de Communes Côte d'Emeraude

Partenaires :

ANAH, préfecture, Maison de l'Habitat, ABF, ADIL, acteurs de l'habitat

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Administratif.

Le budget de communication et d'information des dispositifs de défiscalisation est à déterminer et sera équitablement réparti entre les 3 communes.

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Incitations financières de mise en location					
				Limitations d'AirBnB					

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projets ayant bénéficié des outils de défiscalisation et d'aides financières pour mise en location - Nombre d'information et d'échanges avec les acteurs et porteurs de projets potentiellement intéressés par les dispositifs - Détails de la mise en place des réglementations des meublés touristiques



### Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



### Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



### Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

La loi Climat et Résilience et son objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050 pousse les territoires à stopper leurs politiques d'extension urbaine au profit de politiques de densification urbaine. D'une part, cette action a pour objectif de favoriser l'implantation de logements de résidences principales en centres-villes par l'adaptation des documents d'urbanisme des communes permettant d'encourager la densification urbaine (tout en gardant) et par la promotion des initiatives de type BIMBY (Buil In My BackYard). D'autre part, cette action a pour objectif de créer de l'habitat en lieu et place des bâtiments publics actuellement vieillissant et amenés à être transformés. Cette fiche action est notamment liée aux fiches actions N°1.2 et N°1.6.

Dinard : a la particularité d'avoir environ 5900 résidences principales sur un impressionnant parc de près de 11800 logements. La municipalité souhaite appliquer la taxe sur les résidences secondaires de 45% en 2024 et est en révision de son PLU qui s'adaptera aux exigences à venir de la loi ZAN. Aussi, les bâtiments actuels de l'hôtel de ville, de la villa Bara, du bâti des Droits de place et des Ateliers municipaux ne correspondent pas correctement aux besoins de la ville de Dinard. La municipalité souhaiterait créer ou adapter un bâtiment qui pourrait accueillir ses agents occupant ces différents bâtiments d'ici moins de 10 ans. Si ce projet se réalise, les bâtiments actuels pourraient être transformés ou reconstruits au profit de résidences principales. Par ailleurs, le projet de fusion des polices municipales et nationales en un même lieu permettrait également d'offrir de nouveaux logements.

Pleurtuit : a entamé une étude interne sur le foncier pouvant être densifié dans son centre-ville. La commune adaptera également son PLU si besoin au périmètre ORT pour de la densification. Les projets sur fonciers publics, de la maison Petit (OAP) en coeur de ville, du local FAUR, de l'ALSH et d'une possible maison médicale proche sont tout autant de projet pouvant offrir également de nouveaux logements en centre-ville.

La Richardais : a un fort potentiel de densification qui pourra être étudié par le chargé de projet PVD si besoin. Aussi, il existe un projet de reconstruction de la supérette en coeur de ville, dans lequel est également prévu la création de 15 à 20 logements.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :  
CCCE, DDTM, commerçants, acteurs immobiliers, EPF

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

### Budget :

Dinard : administratif pour taxe résidences secondaires et révision du PLU, à déterminer pour futurs projets immobiliers sur foncier et bâti public.

Pleurtuit : travail interne + études immobilières

La Richardais : projet de supérette + habitat à O€ (équilibre dépenses/investissements)

### Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				taxe				Dinard	
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de logements créés au sein de foncier - Evolution du nombre de résidences principales - Inventaire des fonciers pouvant être densifiés des communes





Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

La mise en place de réseaux de chaleur reliant les bâtis publics proches du territoire intéresse les 3 communes afin de pouvoir faire des économies énergétiques.

**Dinard :** a de nombreux bâtis publics sur son territoire dont certains sont géographiquement proches. Parmi les potentiels de réseaux de chaleur, on peut citer l'ensemble de bâtis des COSEC, du collège (département) et du Spot voire la Gendarmerie Nationale, le Centre Incendie et Propreté urbaine. Pouvant hypothétiquement être relié à ce premier ensemble, un deuxième ensemble de bâtis pourraient relier le lycée hôtelier (Région), l'école Debussy, l'école Jules Verne voire l'église, les bâtis du Port Breton et du centre équestre et les villas Surville et Eugénie. Enfin, il existe un autre ensemble de bâtis le long de la rue des Minées (bâtis de l'école et du gymnase Alain Colas, de l'école Paul Signac, de la Maison du Partage et du futur ensemble centre social + CCAS). La commune procédera à une étude de faisabilité de ces potentiels réseaux de chaleur en 2024.

**Pleurtuit :** a à priori au moins une importante potentialité de réseau de chaleur. En effet, la commune a de nombreux bâtis publics au secteur dit du Clos Champion (écoles publiques maternelle et élémentaire, Espace multisport, restaurant scolaire, camping, Club house football, Tennis club) qui pourraient partager leur système de chauffage en construisant un réseau de chaleur. La construction d'un tel réseau dans ce secteur de la ville est d'autant plus pertinente que la commune vient d'y bâtir un espace jeune et a plusieurs futurs projets publics : réaménagement du parc du Clos champion et construction probable d'une salle omnisport, d'un nouvel ALSH et d'une nouvelle maison seniors. Une autre potentialité de réseau de chaleur existe et est à étudier entre la nouvelle mairie, l'espace Delta, le cinéma voire la médiathèque et la maison des associations. La commune procédera à une étude de faisabilité de ces réseaux de chaleur en 2024.

**La Richardais :** a réalisé une étude sur le potentiel d'implantation de réseau(x) de chaleur à l'aide de l'association AILE, en partenariat de la Région, et du Conseiller en Energie Partagée (CEP). Suite à la présentation de cette étude, le projet retenu de réseau de chaleur devrait être celui reliant les écoles publiques maternelles et élémentaires, la maison de l'enfance ainsi que potentiellement le futur projet de supérette et de logements.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**

CCCE et son CEPP, Région, association AILE, CEREMA, ADEME, Département

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard et Pleurtuit :** à déterminer

**La Richardais :** 270.000€ cofinancable à 20% par la Région pour un retour sur investissement de 9 ans.

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
						Dinard			
						Pleurtuit			
		études			travaux La Richardais				

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des projets à venir des réseaux de chaleur - Consommation économisée par rapport aux dépenses énergétiques des années précédentes



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le territoire ne propose que très peu d'hébergements d'urgence, ce qui est un point faible sur lequel les communes souhaitent travailler. Il existe à l'heure actuelle 3 appartements au sein de l'école de musique de Pleurtuit servant à héberger quelques situations d'urgence mais ils ne sont pas des logements d'urgence à proprement parlé. Il y a à Dinard également quelques logements de fonction au sein de bâtis publics pouvant servir sur une durée limitée à un an à loger les agents travaillant pour la ville de Dinard peinant à trouver un logement.

Aussi, la commune de Dinard dispose d'une offre de quelques logements d'urgence via la fondation SOLACROUP Hébert. Sous l'égide de cette fondation, les deux associations Notre Dame du Roc et Ker Antonia proposent des logements d'urgence pour des publics spécifiques. La Maison Relai Kerantonnia a été créé avec 12 places à destination des femmes et enfants victimes de violences intra-familiales et Notre Dame du Roc propose des hébergements au sein de sa maison d'enfants. Il est ici rappelé que les logements d'urgence sont gérées par la préfecture et pas par les communes.

La problématique de l'offre limitée d'hébergements d'urgence pourrait être étudiée par la CCCE et son bureau d'études CDHAT dans le cadre de la création de son nouveau Programme Local de l'Habitat. Cette étude a débuté en 2022 et son plan d'actions devrait être validé fin 2023.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communauté de Communes Côte d'Emeraude

Partenaires :  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais, Etat, Fondation SOLACROUP, Kerantonnia

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des actions retenues par le PLH relatives aux hébergements d'urgence

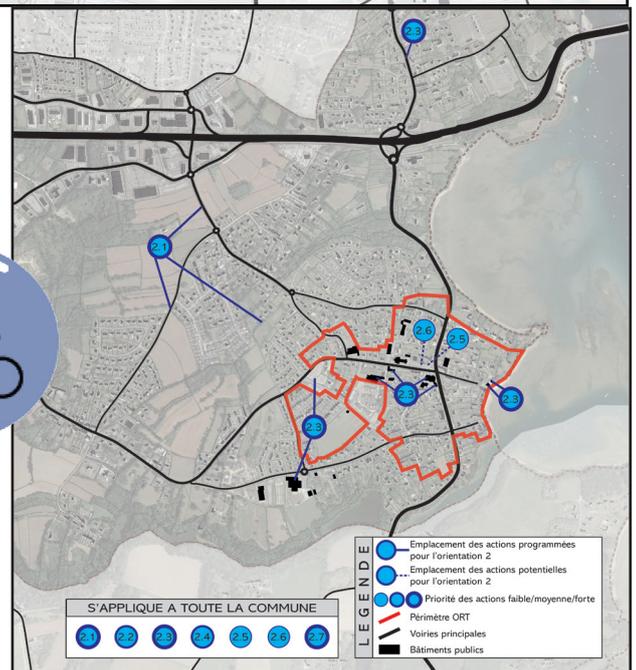
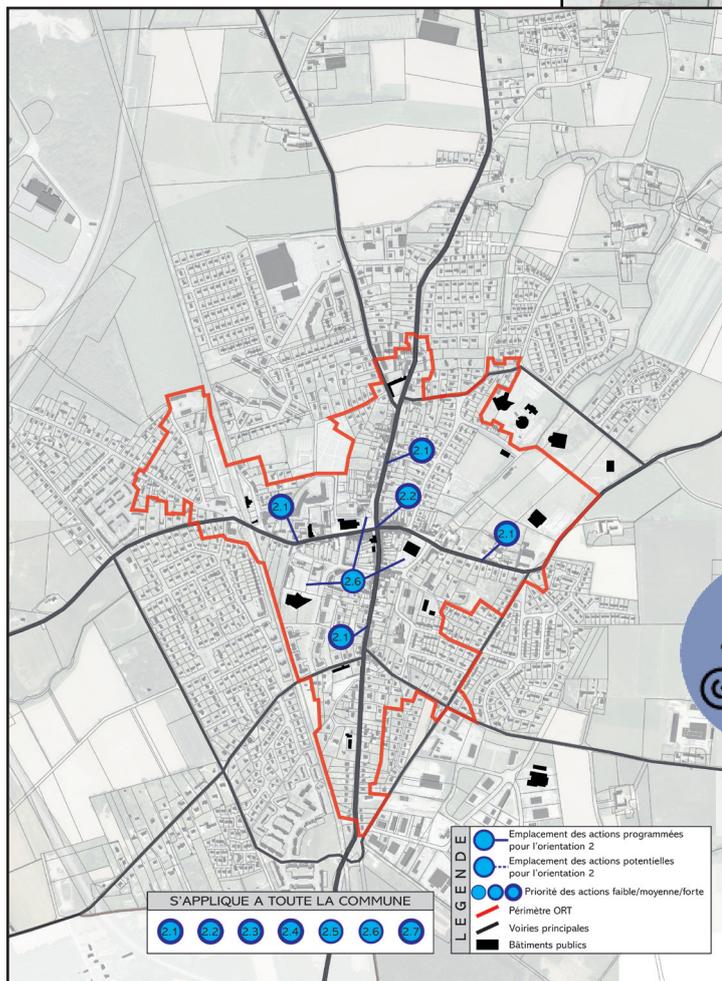
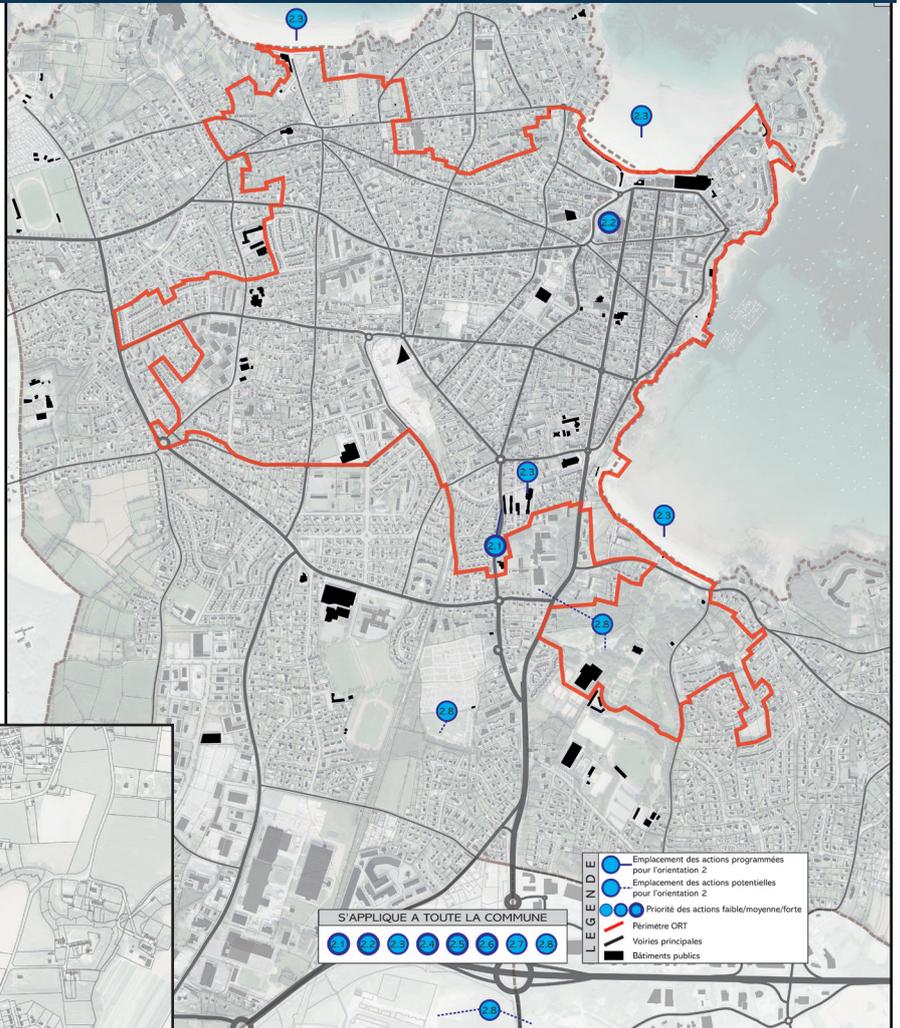
# ORIENTATION 2

## Améliorer les déplacements et encourager les mobilités douces

### Cartographies des actions de l'orientation N°2

#### Noms des actions :

- 2.1 - Créer un maillage de voies cyclables sur le territoire
- 2.2 - Pacifier la circulation des centres-villes
- 2.3 - Réaménager l'espace public et les bâtis publics pour la circulation piétonne PMR
- 2.4 - Créer un plan de déplacement cohérent
- 2.5 - Développer les équipements cyclables dans les centralités
- 2.6 - Optimiser les stationnements du centre
- 2.7 - Améliorer les transports en commun vers Saint-Malo
- 2.8 - Mettre en place des parkings relais en saison estivale





Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le schéma directeur des infrastructures cyclables et intermodales de la CCCE est en cours de finalisation. Ce dernier a pour objectif de favoriser les trajets domicile-travail à vélo. Un nouveau schéma directeur sera prochainement à l'étude. L'articulation des projets communaux avec la stratégie de la CCCE est indispensable. Les fiches actions N°2.2, N°2.4 et N°2.5 sont liées à celle-ci.

**Dinard :** est particulièrement concernée par le développement d'un maillage de voies cyclables sur son territoire car est fortement dense et touristique. Une étude sur les mobilités a été réalisée par la mairie et a fait quelques préconisations pour les cycles telles que le passage en zone 30 km/h d'une bonne partie de la ville et la requalification de quelques voies. Un travail complémentaire a été réalisé début 2023 en interne afin de repérer les défauts et dangers pour les cycles présents sur la commune et afin de préconiser quelles voies pourraient être modifiées en voies cyclables (chaucidoues et bandes cyclables principalement). Il sera déterminé courant 2023 le plan cyclable pour les années à venir le budget et le calendrier opérationnel nécessaires à sa réalisation. Il est à noter également que 2 petites pistes cyclables rue Croix Guillaume et boulevard de la Mer seront construites en 2023.

**Pleurtuit :** Le centre-ville dispose d'un axe cyclable majeur, la voie verte traversant la commune du Nord au Sud. Cependant, en dehors de cette voie, il n'existe aujourd'hui pas d'autre aménagement cyclable dans le centre ou en campagne, n'encourageant pas l'utilisation de vélos pour de petits trajets car ces derniers peuvent être particulièrement dangereux. En lien avec le plan de déplacement (fiche action N°2.4), la commune souhaite proposer des itinéraires cyclables structurants dans son centre mais également entre son centre et ses hameaux afin d'offrir une alternative douce à l'utilisation de la voiture pour les habitants. En accord avec la loi d'orientation des mobilités, la prise en compte de l'urgence environnementale et climatique et l'objectif du PADD de création de liaisons douces, des aménagements cyclables (pistes ou bandes cyclables, chaucidoues) seront ainsi mis en place à partir de 2023.

**La Richardais :** Plusieurs chemins cyclables et piétons ont été inscrits en emplacement réservé dans le nouveau PLU sur le territoire. Il existe un plan de déplacement par voies cyclables fait en interne. Plusieurs aménagements ont d'ores et déjà été réalisés et d'autres le seront dans les années à venir.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais et Communauté de Communes Côte d'Emeraude

**Partenaires :**

CCCE, Département, associations de cyclistes, CEREMA, préfecture, Etat, Région, Comité consultatif de Dinard

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard :** aménagements cyclables de 400.000€ prévus sur la mandature - voies cyclables du Plan Marshall de la voirie - piste cyclable rue Croix Guillaume de 250.000€

**Pleurtuit :** à définir

**La Richardais :** à définir

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		Dinard							
		Pleurtuit							
La Richardais									

## INDICATEURS DE SUIVI

Linéaire de voies ayant bénéficié d'un aménagement cyclable - Plans cyclables pour les années à venir



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** Dans le cadre de son étude des mobilités en centre-ville (cf. fiche action N°2.4), il a été prévu de passer une grande partie de la ville en zone 30 km/h, d'étendre les zones 20 km/h et de modifier le gabarit de certaines voies afin d'y réduire la vitesse et d'y agrandir les espaces piétons et cyclables. Une attention particulière est menée sur la pacification du centre afin d'agir pour la sécurité des déambulations piétonnes et cyclables pour les années à venir.

**Pleurtuit :** Aujourd'hui la vitesse dans le centre de Pleurtuit est principalement fixée à 50km/h. Certaines portions de voirie sont ponctuellement indiquées à 30 km/h. Cette vitesse ne prend pas en compte les différentes typologies urbaines et les activités. Le sentiment d'insécurité en hypercentre est fort et est largement partagé du fait de l'important trafic existant. A cela s'ajoute des carrefours dangereux où la vitesse des automobilistes y est souvent excessive. Aujourd'hui rien n'impose aux conducteurs d'adapter leur comportement et de réduire leur vitesse. L'objectif de cette action est de mettre en place une réduction de la vitesse en centre-ville (zones 30 et zones 20 élargies), d'accompagner progressivement par l'aménagement des voies les automobilistes à réduire leur vitesse à partir d'entrées de villes identifiables et de retravailler les carrefours problématiques.

Afin d'apaiser la circulation provisoirement avant les nouveaux aménagements des voies structurantes, des ralentisseurs temporaires, des radars pédagogiques et des marquages au sol rétrécissant la largeur des voies routières pourront être mis en place temporairement. Ce travail doit être réalisé en parallèle du plan de déplacement (fiche action N°2.4).

**La Richardais :** souhaite étendre à une large partie de son centre une limitation de la vitesse à 30 km/h. Encore au stade d'intention, cela devrait néanmoins être étudié puis mis en place en 2024. L'utilisation de radars pédagogiques sera par ailleurs poursuivie. Le réaménagement des rues du centre pour réduire la vitesse sera étudié également à partir de 2024.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**

Département, préfecture, CEREMA, commerçants, bureau d'études

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard :** le coût du passage de la ville en zone 30 km/h est en cours

**Pleurtuit et La Richardais :** à déterminer

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		Dinard							
						Pleurtuit			
						La Richardais			

## INDICATEURS DE SUIVI

Liste des actions temporaires mises en place - linéaires de voies passées en 30 km/h et en 20 km/h



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard** : s'est engagée pour la mise en accessibilité PMR de ses plages pendant la saison estivale. Débuté en 2021 à la plage de l'Ecluse, ce dispositif permet aux Personnes à Mobilité Réduite d'accéder à la mer et est étendu chaque année à une plage supplémentaire. Les 4 plages seront donc accessibles PMR en 2024. Dinard développe son espace public accessible PMR via l'aménagement des voies du Plan Marshall (cf. action N°2.4) et adapte au fil des ans ses bâtiments à l'accessibilité PMR. En 2023 seront réalisées les rampes PMR de l'école Debussy. Les services techniques de la ville privilégient aussi les réaménagements de l'espace public en réalisant un abaissement des bordures (chaussées coplanaires) et mettant en place des matériaux permettant les déplacements PMR. La ville souhaite également associer les commerçants aux réaménagements PMR, verbaliser les véhicules sur les trottoirs et sur les pistes cyclables, problème particulièrement présent à Dinard. Enfin, l'espace public sera analysé à partir de 2023, dans le cadre de l'étude interne pour l'obtention du label Villes Amies des Aînés (VADA), afin d'identifier les réaménagements nécessaires pour la déambulation piétonne aisée des anciens.

**Pleurtuit** : souhaite adapter son espace public aux déplacements pour les PMR. Cela se fera au fur et à mesure du réaménagement de son centre-ville et en concertation avec les commerçants. La mise en accessibilité de ses bâtiments publics a débuté en 2022 et sera poursuivie pour les années à venir.

**La Richardais** : L'accessibilité PMR des bâtis publics de la commune est un sujet important dans lequel les élus sont particulièrement engagés. Après avoir adapté aux PMR la salle de sport en 2022, les aménagements PMR des bâtis publics sont prévus tout au long de la mandature à savoir le réaménagement des bâtis suivants : gare maritime, école de voile, les 2 cimetières, le terrain multisport, la poste, le restaurant scolaire, la maison de l'enfance ainsi que la mairie. Quant à l'accessibilité PMR de l'espace urbain, un premier travail a pu être réalisé dans le quartier de La Gougeonnais. Le réaménagement PMR du centre-ville sera intégré à la future étude urbaine du coeur de ville (fiche N°3.5)

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**

Commerçants, préfecture, ARS, label Villes Amies des Aînés

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard** : Rampe PMR Debussy : 130.000€, budget PMR/an : environ 170.000€

**Pleurtuit** : 50.000€ par an pour la mise en accessibilité PMR de ses bâtis, en sus des rénovations

**La Richardais** : total du budget d'accessibilité prévu de ses bâtiments : 276.500€

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
Pleurtuit									
La Richardais									

## INDICATEURS DE SUIVI

Liste et budget des bâtis et des espaces publics ayant bénéficié d'une adaptation PMR



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** a sollicité une étude sur les mobilités de la commune en 2021 dont l'objectif essentiel fut de déterminer un plan de déplacement cohérent. Cette étude globale, axe particulièrement important de la mandature et appelé Plan Marshall de la voirie, s'est terminée fin 2022 et passe actuellement au stade opérationnel avec les services techniques communaux (changements de sens de circulation, réaménagement programmé des voiries abimées et de leur gabarit, passage d'une large partie de la ville en zone 30 et extension des zones 20, ...). Des budgets conséquents sont prévus chaque année pour la requalification totale ou partielle de nombreuses voiries à Dinard. Le volet mobilités douces a été abordé rapidement aussi par le bureau d'études mais est actuellement à l'étude approfondie par les services internes de la mairie (chargés de projet PVD et transitions, responsables services techniques).

**Pleurtuit :** Le passage de l'important et rapide trafic routier et des poids lourds empruntant les axes structurants du centre-ville génère des problèmes de partage de la voirie, de vitesse et d'apaisement de l'espace routier au plus proche des commerces et de la densité urbaine. L'étude d'attractivité et les expérimentations de l'été 2021 ont permis d'apporter des éléments par rapport au choix d'un futur plan de déplacement. Cependant, la mairie souhaite solliciter l'avis d'un bureau d'études afin d'avoir une étude technique approfondie de la circulation du centre-ville, en prenant en compte les objectifs du PADD, les nouvelles opérations d'aménagement, le réseau routier périphérique et une possible connexion entre la D3 et la D266 et le réseau de voies partagées et douces. Une fois le plan de déplacement choisi au premier semestre 2024, la mise en place de la nouvelle signalisation peut-être faite rapidement. Des essais en préfiguration (marquage au sol, pistes cyclables, ralentisseurs, temporaires, blocage de certains passages) pour éprouver les hypothèses du plan de déplacement retenues pourront aussi être menés avant de pérenniser les aménagements.

**La Richardais :**

Une étude de circulation au deuxième semestre 2024 devrait permettre de réaliser un plan de déplacement sur le territoire. A noter que certaines voies seront élargies et sont prévues en emplacement réservé dans le PLU.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**

CCCE, Département, Région, Préfecture, associations de personnes handicapées, conseil des sages

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard :** Plan Marshall de la Voirie de près de 8 millions d'euros + 5 millions réaménagement de la rue Edouard VII pour les dépenses les plus importantes

**Pleurtuit et La Richardais :** à déterminer

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

Création d'un plan de déplacement par commune - Linéaires et typologie des voies modifiées



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dinard :

La commune souhaite développer sur son territoire touristique les équipements cyclables et en particulier le nombre de stationnements vélos insuffisant pour le moment. En 2022 a été créé des abris vélos au sein des écoles dinardaises afin de favoriser l'usage cyclable des scolaires. La commune a ensuite réalisé un travail interne mené par ses chargés de projet PVD et transitions avec l'aide des services techniques de la mairie et de l'association Dinard Emeraude à Vélo. Un inventaire des stationnements vélos a été réalisé (225 arceaux vélos recensés aujourd'hui) ainsi qu'un plan de stationnements vélos préconisant l'emplacement et le nombre d'arceaux vélos et de box sécurisés à construire sur les années à venir. Ce travail est encore en cours mais il devrait être prévu la construction dès 2023 de 100 arceaux vélos (80 à sceller et 20 sur platine). Par ailleurs, des box cyclables sécurisés, des arceaux vélos couverts, des stationnements pour 2 roues motorisés et des bornes de recharges pour vélos électriques et vélos cargos devraient aussi être installés sur le territoire pour attirer ces nouveaux usages.

Pleurtuit :

La ville souhaite d'une part augmenter son offre de stationnement vélos pour les années à venir dans son centre-ville et dans ses lieux touristiques et d'autre part proposer une station de réparation vélo autonome en accès libre ainsi qu'une station de recharge pour vélos électriques. Cela permettrait potentiellement de tenir quelques touristes à Pleurtuit. Une étude interne sur la mise en place de ces équipements sera réalisée fin 2023 ou début 2024 par le chargé de projet PVD. Aussi, il est prévu par la mairie la construction d'un pumptrack au sein du futur parc du Clos Champion.

La Richardais : Cette action est liée à la future étude d'aménagement du centre-ville. De premiers arceaux vélos sont prévus près des écoles et des commerces dès 2024. Un box sécurisé abrité sera également mis en place en 2024.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :

Associations Dinard Emeraude à Vélo, CEREMA, CCCE, Etat, Comité consultatif des transitions de Dinard

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Dinard : environ 40.000 €/an

Pleurtuit et La Richardais : à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre et typologie d'équipements cyclables installés



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Les communes disposent d'une offre de stationnement conséquente sur leur espace public, principalement dédiée à la voiture, et les habitants ont très souvent à disposition une ou plusieurs places de parking sur leur propriété (90% à Pleurtuit par exemple). Cependant, plusieurs espaces de stationnement sont insuffisamment optimisés au vu de la surface bitumée disponible. La demande de stationnement dans les hypercentres est très importante liée aux attractivités commerciales et touristiques. Certains espaces de stationnement ne présentent pas de marquage au sol, créant une mauvaise optimisation de l'espace et une perte de places. D'autres larges espaces centraux sont peu visibles et mériteraient d'être jalonnés. Ce travail d'optimisation des espaces de stationnement pourrait permettre, tout en conservant le nombre de places de parkings, de réaménager certains de ces espaces au profit d'une revégétalisation ou d'une extension des espaces publics à vocation sociale.

Pour améliorer le nombre de places, une étude sera réalisée par le chargé de projet PVD au premier semestre 2024 afin de rechercher où il sera possible de :

- Réaliser des campagnes de marquage au sol des places
- Augmenter la rotation sur les places de stationnement du centre (zones bleues)
- Mettre en place une signalétique pour indiquer la distance (en minutes) depuis les centres vers les grands espaces de stationnements
- Développer une campagne de communication pour sensibiliser aux stationnements gênants
- Prévoir dans les documents de planification et dans les nouveaux projets d'aménagements des normes de stationnement en lien avec les évolutions de comportement souhaitées
- Réduire le stationnement dans les espaces publics liés à d'autres usages (commerces, valorisation des modes doux, espaces verts, ...)

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :  
Département, commerçants

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
Travail d'étude interne puis coût des aménagements à déterminer à l'aide de bureaux d'études

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Conclusions de l'étude sur l'optimisation des places de stationnement - Surface de stationnement économisée au profit d'autres usages



Communes  
concernées

Maturité et priorité de  
l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de  
l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de  
l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Pleurtuit et La Richardais sont desservies par le réseau de transport BreizhGo, mais uniquement par la ligne 7 Dinard/Dinan/Rennes. Un seul arrêt est existant sur ces communes. Il y a environ un car toutes les heures. L'avantage de cette ligne est qu'elle relie la commune aux espaces centraux de Rennes (Gare routière, Charles de Gaulle, République, Place de Bretagne, Anatole France, Olivier de Serres) et de nombreuses stations de métro.

Cependant, aucun transport en commun ne relie Pleurtuit et La Richardais à Saint-Malo, alors que les deux villes sont géographiquement proches et qu'à Pleurtuit, 34% des trajets domicile/travail des actifs sont pour cette liaison Pleurtuit/Saint-Malo. Dinard est relié à Saint-Malo par la ligne 16 Saint-Briac/Dinard/Saint-Malo avec BreizhGo mais sa fréquence et donc son utilisation restent limitées. Les communes souhaitent depuis plusieurs années une amélioration de ces réseaux de transport stratégiques.

Il existe aussi sur le territoire un transport à la demande Tady cool, un minibus Dinard Bus réalisant une série de circuits 4 fois par jour du mardi au samedi et gratuitement au sein de la ville, ainsi que des vedettes maritimes privées reliant Saint-Malo et Dinard en saison estivale à 6€ la traversée (9€ l'aller-retour).

La CCCE est l'autorité compétente pour l'organisation de services de transports en commun entre les communes de son territoire et a initié début 2023 la construction de son plan de mobilité. Cette démarche a pour objectif, sur la base d'un diagnostic des besoins et de l'offre existant sur le territoire, de valider d'ici fin 2024 un programme d'actions portant sur des solutions de mobilité multimodales, durables et accessibles à tous.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communauté de Communes de Côte d'Emeraude

Partenaires :  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais, Région

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
Poste chargé d'études transport à la CCCE puis budget à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des avancées des travaux de la chargée d'étude transport et des partenaires



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

La question de la possible mise en place de parkings relais et d'une navette en saison estivale anime la commune depuis quelques années car de très nombreux touristes peinent à s'y garer. Suite à l'étude des mobilités réalisée, les parkings de déstages du sud du cimetière (potentiel de 200 places), du port Breton (130 places), du lycée Hôtelier (140 places), du Collège Bocage (40 places) et de l'école Debussy (25 places) et 2 itinéraires de navettes estivales ont été identifiés. Dinard a un bus qui devrait être actif jusqu'en juillet 2025. Cependant, en l'état actuel des choses, le Dinard Bus ne peut pas opérer en tant que navette d'un potentiel parking relais car n'est pas adapté et est particulièrement vieillissant (850.000km). Il est important de souligner aussi que si un nouvel espace de stationnement est créé, il devra rester perméable afin de limiter l'artificialisation des terres. L'option privilégiée reste de mettre en place ce(s) parking(s) relais sur des aménagements existants ou sur des friches.

Plusieurs idées ont été soulevées par les services de Dinard sur ce besoin de parking relais avec navette, pouvant être potentiellement cumulables et devant encore être débattus, parmi celles-ci :

- La création d'une navette communautaire active de Pâques à fin septembre entre Dinard, Saint-Lunaire et Saint-Briac notamment qui pourrait booster le dynamisme commercial du centre
- La création d'un parking relais avec navette régulière comprise, dont le coût pourrait être élevé afin d'aider au coûts de la mise en place d'une telle navette. Des expériences similaires ont déjà réussies à travers la France.
- La création d'un parking pour les cyclotouristes. Il s'agirait de flécher les touristes vers un parking situé au pied de la voie verte avec à proximité une offre de vélos à disposition. Cela pourrait possiblement se matérialiser par l'installation d'un commerçant/loueur de vélos à cet endroit.
- La mise en place de navettes autonomes.
- L'utilisation des parkings du pôle d'échange multimodal et/ou du parking de covoiturage proche du bowling sur la commune de La Richardais

Par ailleurs, un travail sur l'amélioration des jalonnements vers les parkings importants de la commune (lien avec fiches N°2.1, N°2.4 et N°2.6) est à opérer.

L'avancée des choix réalisés sur ce sujet ainsi que des budgets débloqués seront documentés ultérieurement dans cette fiche.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Commune de Dinard

Partenaires :  
Communes de Pleurtuit et de La Richardais, CCCE

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des avancées de cette action

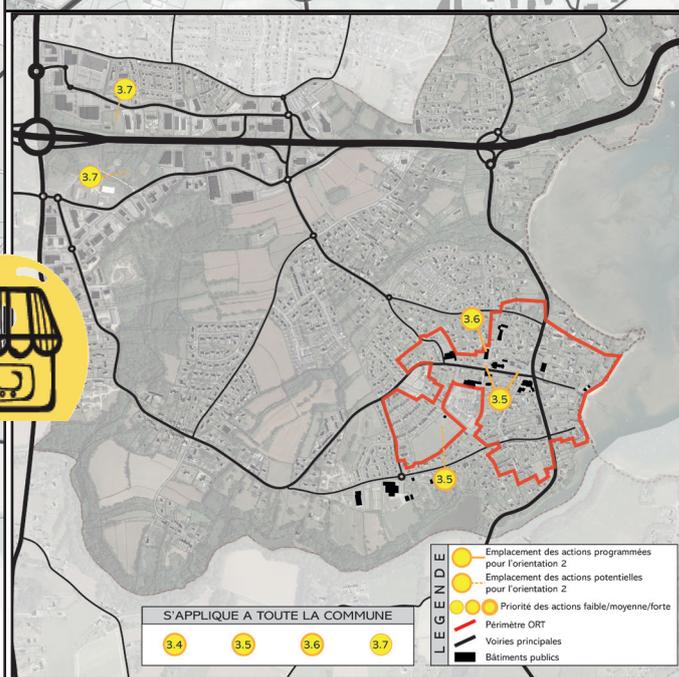
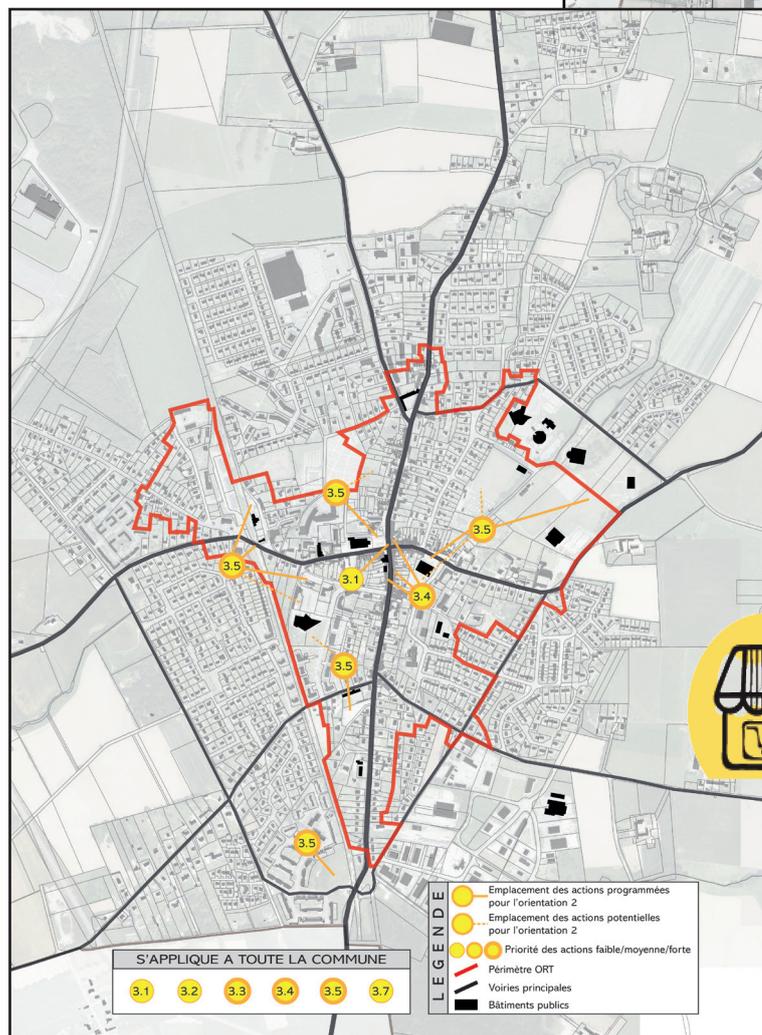
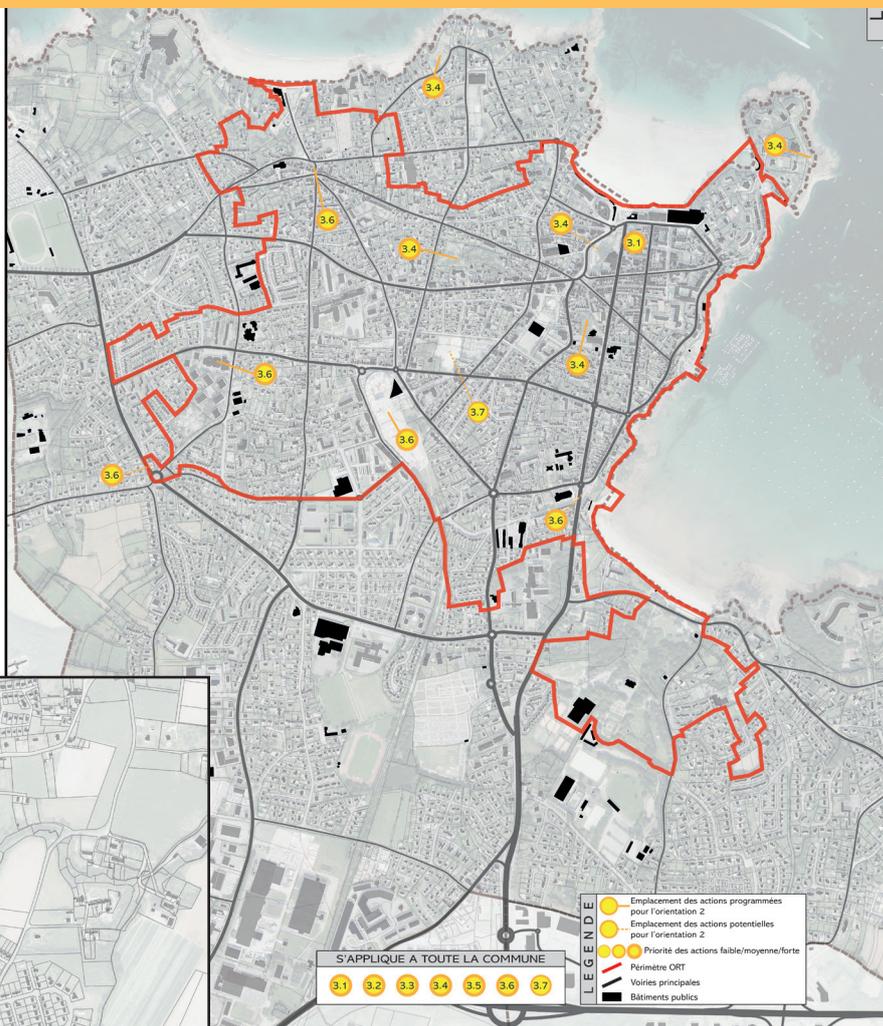
# ORIENTATION 3

## Soutenir l'attractivité commerciale des centres urbains

### Cartographies des actions de l'orientation N°3

#### Noms des actions :

- 3.1 - Valoriser les terrasses commerciales
- 3.2 - Mettre en place une charte des façades et enseignes commerciales
- 3.3 - Soutenir les acteurs du commerce pour animer les centres-villes
- 3.4 - Protéger les linéaires commerciaux du centre et lutter contre la vacance commerciale
- 3.5 - Améliorer les espaces publics de centre-ville
- 3.6 - Renforcer l'attractivité des centres commerciaux de proximité
- 3.7 - Rechercher du foncier / immobilier pour l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville





Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dinard :

Il y a sur la commune de Dinard de nombreuses terrasses commerciales qui ont particulièrement augmenté avec la période Covid. Dinard s'est engagée dans la mise en place d'une charte des terrasses où les objectifs sont de coordonner la gestion des terrasses avec l'actualisation de l'AVAP et l'élaboration du RLP, de renforcer l'esthétisme des terrasses, de respecter les accès PMR des espaces publics, de requalifier la qualité des mobiliers extérieurs et d'assurer une cohérence ainsi qu'une clarté des règles afin de faciliter l'action des acteurs privés.

Les principes d'aménagement dorénavant souhaités, en application des règles de l'AVAP définies par l'ABF sont des terrasses libres sans plancher et avec mobilier dont parasols et pare-vents latéraux, une harmonisation ces couleurs des parasols, du matériel utilisé (tables, chaises, parasols) autorisé aux heures d'ouverture du commerce et aucune fixation au sol sauf exception. Cette nouvelle charte des terrasses va s'appliquer courant 2023 et un important travail de sensibilisation a été mené par la référente de commerce afin de faire respecter ces nouvelles règles. Ce travail sera poursuivi dans les années à venir.

Pleurtuit :

La commune a elle aussi fait des expérimentations lors de la période Covid pour étendre les terrasses des commerces sur le domaine public. En lien direct avec les futurs réaménagements des espaces publics du centre-ville (fiche action N°3.5) et en échangeant en bonne intelligence avec les commerçants (fiche action N°3.3), une étude interne sera menée afin de valoriser les terrasses des commerces de Pleurtuit.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :

ABF, Union commerçante, commerçants, CCI

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Administratif

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		Dinard							
						Pleurtuit			

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de commerçants ayant adapté leurs terrasses aux nouvelles règles - Liste des aménagements réalisés par les commerçants - Adoption de règlement(s) relatif(s)



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard** : est particulièrement sensible à ce sujet et a donc lancé puis a approuvé en avril 2023 son Règlement Local de Publicité. Véritable outil de la mise en œuvre d'une politique du paysage à l'échelle locale, le RLP permet d'adapter à des conditions et caractéristiques locales d'un territoire, les règles nationales régissant la présence de la publicité, des pré enseignes et des enseignes dans le cadre de vie. Ces règles récemment adoptées font office de charte des façades et des enseignes commerciales. Par ailleurs, les services de Dinard sont à disposition des commerçants pour les informer sur le RLP et la manager de commerces devrait développer une communication sur ces règles dans les mois à venir.

**Pleurtuit** : le centre de la ville a besoin de développer son attractivité, en particulier à travers la dynamisation de son tissu commercial et l'installation de nouveaux commerces, services et équipements qui amèneront habitants et touristes à davantage fréquenter la centralité. Les objectifs de la création d'une charte des façades et enseignes commerciales sont d'améliorer le cadre de vie, d'augmenter l'attractivité du centre-ville et de ses commerces et de veiller à l'amélioration de l'environnement architectural de la centralité commerciale. L'action consistera à actualiser la charte existante en mettant un plan en oeuvre « vitrines et enseignes » au goût du jour. Il est souhaité que cette charte soit créée en interne courant 2024 ou 2025.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage** :  
Communes de Dinard et de Pleurtuit

**Partenaires** :  
Commerçants, Unions commerçante, ABF, Parc Naturel Régional

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget** :  
**Dinard** : administratif et communication interne  
**Pleurtuit** : étude interne puis 5000€ de communication autour de la charte

**Calendrier** :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		Dinard							
						Pleurtuit			

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi de la mise en place de ces documents



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin d'animer les centres-villes, il est important de soutenir les acteurs du commerce. Malgré la bonne santé économique globale des commerçants, il est important d'être attentif aux problématiques du prix de certains locaux élevé, étant un frein pour leur remise sur la marché, du fait qu'il y a peu de grandes cellules (taille moyenne des cellules de Pleurtuit de 63m<sup>2</sup> par exemple) ou encore du vieillissement des commerçants où une vigilance et une sensibilisation doivent être faites sur l'accompagnement à la transmission / reprise.

Le commerce est un point d'accroche important dans la vie des communes et des quartiers, puisqu'il permet le maintien du lien social, l'accès à des services et à un point d'animations et de rencontres. De plus, la proximité permet la réduction des déplacements. Mais le commerce a subi de plein fouet ces dernières décennies la montée en puissance de la grande distribution, les modifications des habitudes de consommation, l'urbanisation galopante des périphéries, et plus récemment la montée en puissance d'internet.

Les objectifs de cette fiche action sont de renforcer la capacité de la commune à attirer de nouvelles activités commerciales, de garantir un accompagnement pérenne et complet aux porteurs de projet et d'assurer la mobilisation des acteurs et des participants, en maintenant le lien avec les autres partenaires.

Des réunions d'échanges avec les différents partenaires sur les sujets touchant directement au commerce et à l'artisanat pourront être menées afin d'aider à mobiliser les commerçants et artisans autour des actions animant les centres et pour les inciter à participer. Des supports de communication afin d'aider à l'implantation des projets commerciaux et à démocratiser les règles de la cité s'appliquant aux commerçants pourront être diffusées. Aussi, une analyse de l'évolution du commerce de la commune dans une optique prospective, sur la base d'un point d'étape tous les 2 ans pourrait être réalisée. Enfin, un accompagnement des commerçants et acteurs économiques déjà en place sera envisagé pour la redynamisation de leurs activités, avec l'aide des CCI et CMA.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :

Manager de commerce de Dinard, Commerçants, unions commerçantes, CCI, CMA

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Temps de travail élus / techniciens / commerçants.

Mission à part entière de la manager de commerces à Dinard.

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
		Dinard							
		Pleurtuit							

## INDICATEURS DE SUIVI

Inventaire, détails et avancement des différentes actions allant dans le sens de cette fiche



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** La commune a protégé ses linéaires commerciaux lors de la rédaction de son PLU en 2018 et va réactualiser cette protection lors de la révision de ce PLU (en cours). Relativement peu touchée par la vacance commerciale sur son territoire (sauf en hors-saison), la commune restera vigilante et ne s'interdit pas de mettre en place une taxe sur les locaux commerciaux vacants dans les années à venir ou toute autre action assurant une pérennité de ses commerces.

**Pleurtuit :** La commune vient récemment d'adopter l'interdiction de changement d'usage de destination des commerces et souhaite limiter sa vacance commerciale, en particulier sur les cellules les plus proches de l'hypercentre, afin de permettre l'arrivée de nouvelles offres commerciales. 3 cellules prioritaires sont à traiter. Parmi les actions possibles envisagées par le bureau d'études C2J conseil lors de l'étude d'attractivité, il peut être cité un diagnostic technique, juridique et financier des cellules prioritaires, une pose de vitrophanies dans les locaux vacants, un traitement des vitrines et façades (travaux légers, peintures), une adhésion au dispositif « Ma Boutique à l'essai et une acquisition / aménagement d'une cellule commerciale vacante pour mise à disposition dans le dispositif « Boutique à l'essai », une étude d'opportunité sur des locaux vacants (tiers lieux, espaces économiques) ou encore une AMO stratégie de marketing territorial.

Aussi, Pleurtuit souhaite mettre en place une taxe sur la vacance commerciale début 2024 afin de dissuader les propriétaires de laisser leurs locaux commerciaux vacants.

**La Richardais :** Un Droit de Préemption sur les commerces et la possibilité de créer de nouveaux commerces en centre-ville ont été intégrés dans le nouveau PLU. Par ailleurs, la commune souhaite protéger les linéaires de ses commerces en centre-ville comme les 2 autres communes en 2024 et souhaite également appliquer une taxe sur les possibles locaux commerciaux vacants.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**

Propriétaires, agents immobiliers, CCI, CMA, EPF

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

Dinard : administratif

Pleurtuit : administratif, budget des actions possibles reste à déterminer.

La Richardais : administratif

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
			Pleurtuit						
					La Richardais				

## INDICATEURS DE SUIVI

Liste, détails et avancements des actions de cette fiche



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette action est multithématique et concerne autant l'attractivité commerciale que touristique, sociale ou l'amélioration des mobilités. Les objectifs sont de requalifier des espaces publics pour une valorisation du paysage et des usages, le végétal et les puits de fraîcheur au coeur du dispositif de conception, de développer une identité pour la commune, de développer les liaisons inter-quartiers via les espaces publics.

**Dinard :** est engagée dans la restauration de ses jardins avec dans l'idée de proposer une thématique différente sur chacun de ces jardins. Les travaux du jardin des Tourelles ont bien avancé et une étude sur le jardin du port-Riou a débuté. Sur ce dernier, les architectes en charge du projet vont proposer un réaménagement gardant notamment le lieu du souvenir. Suite au réaménagement du jardin de Port-Riou, il restera à réaliser ensuite les réaménagements du jardin Surcouf (proche de la cale du Bec de la Vallée) et du parc du Bocage. Aussi, lors de l'étude des mobilités, le bureau d'études Prigent et associés a dessiné et chiffré le réaménagement de l'espace public le plus central de Dinard allant de la place de la République à l'Esplanade Yves Verney. Une étude complémentaire plus opérationnelle sera menée en 2026 sur ce sujet.

**Pleurtuit :** Il y a à Pleurtuit plusieurs problématiques liées à l'environnement urbain : des trottoirs étroits, qui ne donnent pas envie de déambuler à pied ou qui ne sont pas accessibles aux PMR, peu de terrasses, d'espaces de convivialités pour se réunir, une présence trop importante des véhicules sur l'espace public et une composition commerciale en «croix» sans parcours marchand. Lors de l'étude d'attractivité réalisé en 2022, 8 réaménagements d'espaces publics ont été préconisés : îlot omnisport, place Général de Gaulle, OAP centre-ville, espace Delta, carrefour voie verte, ancienne gare, ALSH et jardin des fourneaux. De premiers chiffrages ont été renseignés sur ces réaménagements d'espaces publics. A cela s'ajoute l'important projet de parc du Clos Champion où le bureau d'études Prigent et associés a lui aussi dessiné et chiffré, en concertation avec les services et les habitants, le réaménagement de ce grand secteur. Les premiers travaux de réaménagement d'espaces publics devraient commencer courant 2024 ou 2025.

**La Richardais :** Une étude urbaine de réaménagement du centre-ville est prévu pour le deuxième semestre de 2024 lorsque les projets de supérette et logements et de maison médicale seront bien avancés. Cette étude permettra de rendre plus qualitatif et attractif ce centre-ville notamment en y liant le futur espace public de la supérette.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**

CAU, ABF, Région, préfecture, habitants, Etat (Fond Vert)

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard :** réaménagement du Parc des Tourelles de 360.000€ + restauration et création de jardins de 350.000€

**Pleurtuit :** premiers chiffrages des aménagements réalisés mais études complémentaires encore nécessaires.

**La Richardais :** à déterminer suite à l'étude urbaine

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des projets de réaménagement d'espaces publics



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Dinard :

Dinard possède, en plus de son centre-ville, 3 autres pôles commerciaux «secondaires» dits de proximité : Saint-Enogat - 14 commerces et 7 services, Newquay/Gardiner - 5 commerces, et prochainement bien plus avec le projet immobilier de Newquay, et 21 services et Saint-Alexandre - 8 commerces et 3 services ainsi que 2 autres pôles commerciaux «tertiaires» : Place du Général de Gaulle - 5 commerces et 9 services et Carrefour 4 chemins - 4 commerces. Ces pôles de proximité seront étudiés par les services de la mairie afin d'augmenter leur attractivité. Le pôle de Saint-Alexandre est particulièrement important à restructurer pour la municipalité qui souhaiterait le réaménager mais n'a pas le foncier pour le faire. Des discussions sont menées avec les propriétaires pour cela actuellement.

### La Richardais :

Le centre-ville de la commune est considéré comme un centre commercial de proximité. Le projet de reconstruction de supérette de 150m<sup>2</sup> est l'un des principaux chantiers des années à venir pour la commune. En plus de la supérette, une halle sera probablement construite pour pouvoir accueillir les stands du marché de La Richardais.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

### Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et La Richardais

### Partenaires :

Commerçants, agents immobiliers, CCI

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

### Budget :

A déterminer

### Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
						Dinard			
			étude LR			travaux LR			

## INDICATEURS DE SUIVI

Actualisation de ces projets



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le territoire a une demande croissante d'actifs souhaitant travailler dans des espaces de bureaux de coworking. Alors que des programmes tertiaires de bureaux d'entreprises mais aussi d'espaces de coworking devraient voir le jour dans les années à venir à Cap Emeraude et que La Richardais a inscrit dans son nouveau PLU la possibilité de développement de programmes immobiliers tertiaires de type coworking en particulier au sein du secteur de l'Hermitage près du nouveau collège, les projets de type coworking en centre-ville se font rare.

L'objectif de cette fiche action est, comme son nom l'indique, de rechercher du foncier et de l'immobilier permettant l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville, en particulier de coworking. Pour cela, un travail sera réalisé en interne par le chargé de projet PVD avec l'aide des services et des élus. Par ailleurs, une étude de faisabilité pour la création d'un espace affaire et coworking sur les terrains d'Engie en centre-ville de Dinard devrait être réalisée en 2024.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :  
CCCE, CCI, CMA, SEM Terre & Toit

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
Travail interne + étude de l'espace affaire et coworking à Dinard : 10.000€

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Conclusions du travail de recherche

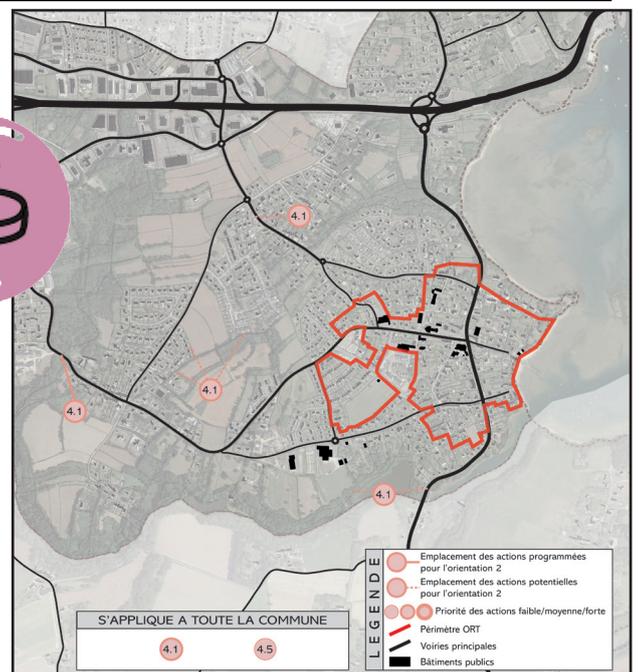
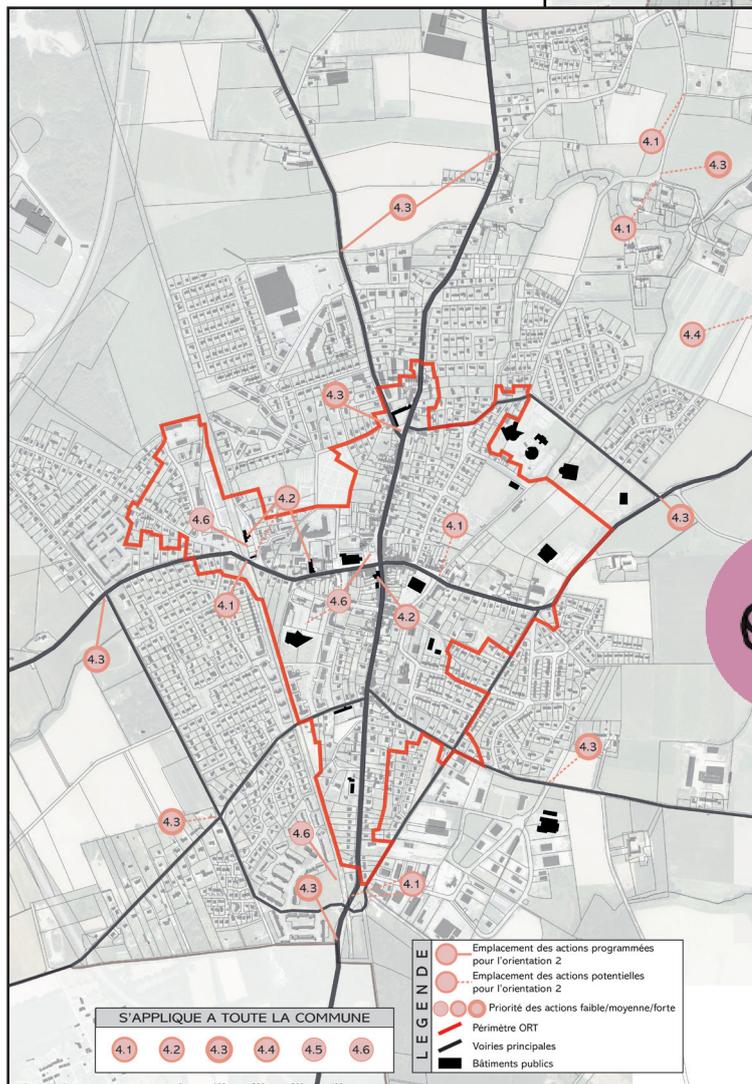
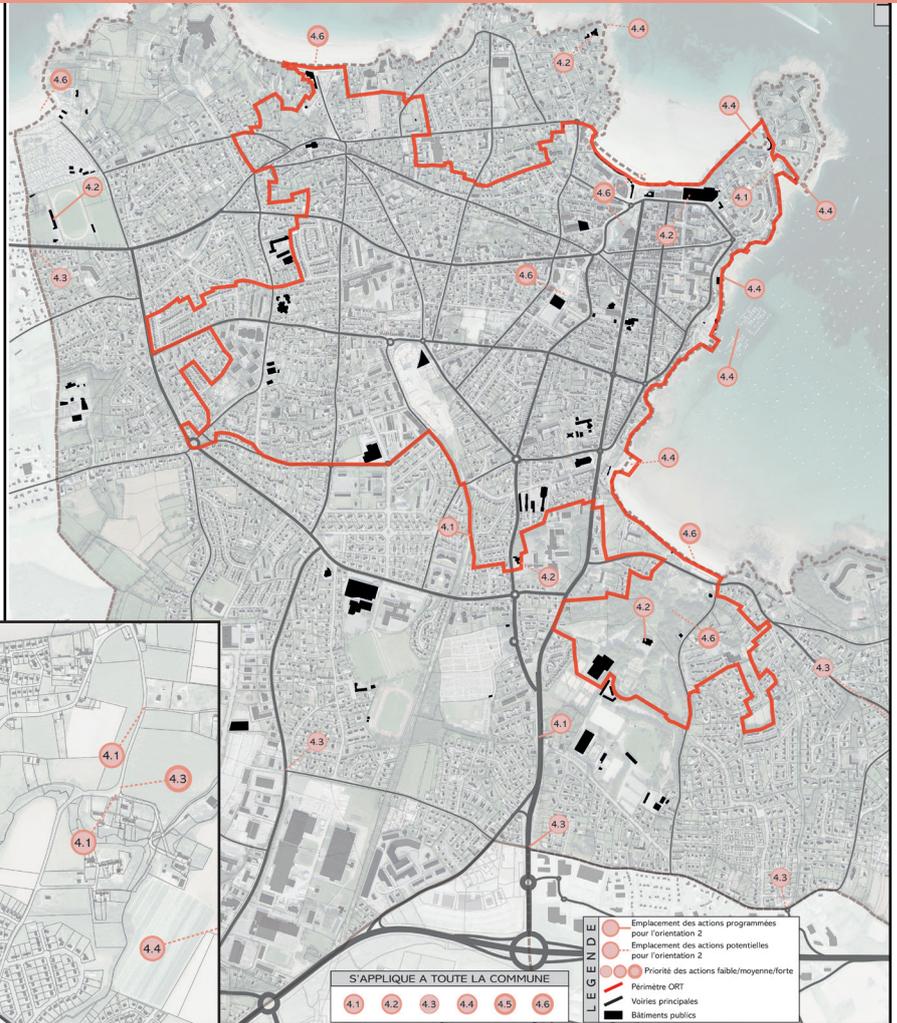
# ORIENTATION 4

Mettre en valeur et en liaison les patrimoines bâtis et naturels

## Cartographies des actions de l'orientation N°4

Noms des actions :

- 4.1 - Améliorer les itinéraires doux sur l'ensemble du territoire
- 4.2 - Restaurer les patrimoines bâtis publics
- 4.3 - Travailler les entrées de ville
- 4.4 - Rénover les patrimoines et cheminements littoraux
- 4.5 - Mettre en place davantage d'assises aux endroits touristiques

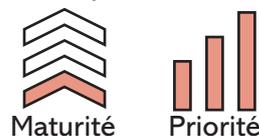




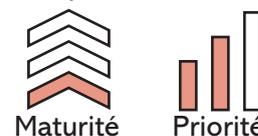
Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** Les services de la mairie ont conscience qu'il n'est pas toujours aisé de se repérer et de se déplacer à pied ou à vélo. En effet, de nombreux piétons dinardais et surtout touristes sont parfois perdus dans leurs itinéraires. En conséquence, l'amélioration des jalonnements semble importante, en particulier aux carrefours touristiques et le long de la voie verte. Les idées d'implanter de manière réfléchie quelques totems-signalétiques, de la micro-signalétique voire des lignes au sol ont été soulevées par les services tout en respectant les règles du RLP et de l'AVAP. Il existe à Dinard de nombreux déplacements doux peu connus qui mériteraient d'être mis en valeur et d'être utilisés grâce à une signalisation adéquate. Ces chemins mériteraient aussi d'être partiellement désimperméabilisés afin d'accroître leur charme. En relation avec l'atlas de la biodiversité de la communauté de communes, des points d'observation de la faune et de la flore pourraient également agrémenter la ville pouvant s'appuyer sur l'exposition du musée de l'usine marémotrice. Une étude globale sur l'amélioration des itinéraires doux sera menée par le chargé de projet PVD au premier semestre 2024.

**Pleurtuit :** est composée d'un centre-ville important mais également d'une multitude de hameaux : Cancaval, Créhen, Jouvente, Saint-Antoine, la Caminais, la, Marquerais Le Mottay, la Ville au Monnier, le Bourgneuf. Aussi, les itinéraires de balades piétonnes sont actuellement peu clairs et sont à retravailler. Les objectifs de l'action sont de valoriser le patrimoine bâti et naturel existant dans les hameaux de la commune, de créer des itinéraires de déplacements quotidiens pour les modes doux depuis les plus gros hameaux en direction du centre, de valoriser la signalétique pour rendre visible ces hameaux et de mettre en place des actions similaires entre le centre et les hameaux pour renforcer l'identité du territoire : végétalisation des pieds de murs, charte du mobilier urbain commune, codification commune des voiries. En s'appuyant sur les « pré-études » réalisées dans l'étude d'attractivité et en interne sur les hameaux et les itinéraires doux et en réalisant un travail de terrain, le chargé de mission PVD mènera cette étude à partir du deuxième semestre 2023 pour une mise en place des conclusions de ce travail à partir de 2024.

**La Richardais :** De premières réflexions sur les itinéraires piétons ont été réalisées dans le cadre de la révision du PLU et dans le cadre d'une étude du cabinet Prigent et associés. La Richardais souhaiterait revaloriser les boucles piétonnes existantes sur le territoire, en particulier la boucle Pleurtuit / La Richardais autour de l'Etanchet et souhaite être intégré dans l'étude du chargé de projet PVD.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**  
CCCE, Département

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**  
à déterminer

**Calendrier :**

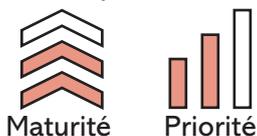
2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

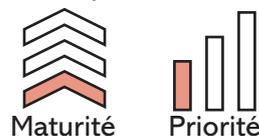
Plan d'action d'amélioration des jalonnements - Liste des actions repérées pour l'amélioration des cheminements



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** La commune a de nombreux patrimoines bâtis publics : Manoir du Port Breton, Villa Eugénie, Villa Surville, Villa Roches Brunes, tribunes du Port-Blanc, piscine, Palais des Arts et du Festival, églises, médiathèque, etc. Parmi ces bâtiments, il y a la célèbre Villa des Roches Brunes dont une étude de stabilité de 50000€ co-financée à 50% va être réalisée en 2024. Les questions de qualités structurelles et d'étanchéité du bâti doivent encore être précisées pour savoir si une réhabilitation du bâti est nécessaire.

La municipalité va aussi reconstruire in situ les anciennes tribunes du Port Blanc particulièrement endommagées. L'objectif est de reconstruire une tribune de 250 places couverte de niveau T3 FFF respectant la RE 2020, pourtant non obligatoire pour ce type d'équipement. Suite à des études de faisabilité réalisées au deuxième semestre 2022, il est attendu un achèvement des travaux au printemps 2025.

Parmi les réhabilitations du patrimoine bâti public de Dinard, des études pour la rénovation du Manoir du Port Breton, concertées avec l'ABF, seront menées à partir de 2024 jusqu'à 2026 (cf. fiche action N°1.3 pour la partie rénovation énergétique du bâti). Aussi, le bâti de l'ancien trésor public sera réhabilité afin d'abriter les polices nationale et municipale de Dinard et le bâti du centre social "l'Escale" sera reconstruit (cf. fiche action N°5.1).

Pour finir, les dinardais disposent d'une importante subvention de la Fondation du Patrimoine pour les particuliers souhaitant rénover leur patrimoine bâti. Etant donné que la ville paye un forfait à l'année à l'association, il pourrait être demandé aux particuliers bénéficiant de cette subvention d'afficher sur une signalétique une ligne historique sur le bâti rénové en plus du logo de la Fondation du Patrimoine affiché actuellement.

**Pleurtuit :** Les actions de la commune pour cette fiche sont liées en bonne partie à celle N°1.5. La commune va restaurer et rénover thermiquement l'ancienne gare faisant office de maison des associations dès 2024. L'ancienne maison du garde-barrière, très proche du carrefour stratégique de la voie verte, est amenée à être restaurée dans les années à venir au profit, peut-être, d'un restaurant ou d'un bar. Pleurtuit cherche également à restaurer le bâti accolé à la médiathèque appelé Local FAUR où un portage public-privé est privilégié afin d'avoir une opération à l'équilibre financier nul pour la mairie, permettant de rénover ce patrimoine particulièrement dégradé (copropriété au rez-de-chaussée public et aux étages privés).

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :

CCCE, Office de Tourisme, préfecture, Fondation du Patrimoine, ABF

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

**Dinard :** reconstruction des tribunes du Port Blanc : 3,3 millions d'euros + étude pour la rénovation du Manoir du Port Breton : 100.000€ + Diagnostic patrimonial Villa Roches Brunes : 50.000€

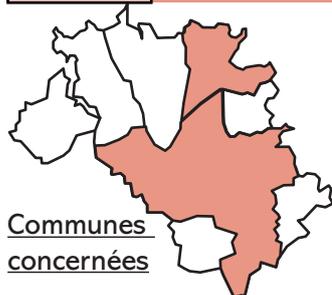
**Pleurtuit :** à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					

## INDICATEURS DE SUIVI

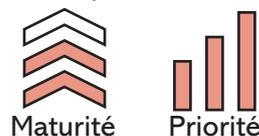
Actualisation des études, du budget, du calendrier et de l'avancement des travaux de restauration bâtis



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Dinard :

La commune a mis en place un certain nombre de règles permettant de travailler efficacement sur les entrées de ville avec la rédaction et publication de ses récents documents d'AVAP, de RLP et bientôt de révision de PLU. L'attention particulière menée sur ses entrées de ville sera poursuivie pour les années à venir par une étude interne sur l'amélioration de ses entrées de ville secondaires.

Pleurtuit :

Première image de la ville et marqueur des ambitions portées par la municipalité, les entrées de ville doivent être traitées en priorité. Elles sont porteuses des premiers éléments de lecture de la densité urbaine, d'identification concrète de l'entrée dans une ville et doivent faire réagir les usagers sur les comportements à adopter, notamment la réduction de leur vitesse. La requalification des entrées de villes de Pleurtuit localisées sur des axes structurants permet également de faire rayonner la place des modes doux dans la commune avec une large place dédiée à ceux-ci. A l'image de nombreuses villes, les entrées de ville de Pleurtuit sont dans le paysage, dessinées par des infrastructures routières (giratoire), de l'urbanisation commerciale (Super U) ou des zones d'activités artisanales, des zones de lotissements voire sans valorisation (Intersection D3/D5). On dénombre 5 entrées de ville majeurs et 3 entrées de ville secondaires que la commune souhaite améliorer afin d'accroître l'attractivité de son centre. Pour cela, les entrées de ville seront sécurisées par des aménagements réduisant les vitesses des véhicules, elles seront davantage marquées par l'apport de mobilier urbain et de signalétique. Ces travaux seront réalisés pour certains en partenariat avec des opérateurs privés. Un bureau d'études sera commandé fin 2023 afin d'approfondir les premiers travaux réalisés par DCI Environnement dans le cadre de l'étude d'attractivité (étude commune aux fiches actions N°2.2, N°2.4 voire également N°2.1 et N°2.3).

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :

CCCE, Parc Naturel Régional, Département, DREAL, bureau d'études, opérateurs immobiliers

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Dinard : administratif et étude interne

Pleurtuit : coût de l'étude du bureau d'études puis des infrastructures réalisées. Premières estimations financières réalisées par DCI Environnement

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					

## INDICATEURS DE SUIVI

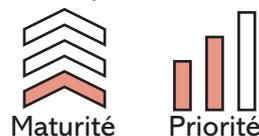
Nombre d'entrées de ville retravaillées - Détails et avancements des opérations



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** a de nombreuses infrastructures et cheminements littoraux et est touchée par une dégradation de nombre d'entre-elles. La commune doit entretenir chaque année son chemin de ronde et y consacre un budget conséquent. Une étude structurelle globale complémentaire devrait être réalisée dans les années à venir afin de programmer une réhabilitation des cheminements littoraux les plus endommagés. Les cheminements littoraux manquent par ailleurs parfois de jalonnements et un travail sera réalisé en ce sens (fiche action N°4.1).

Certaines infrastructures littorales telles que la cale des vedettes vertes ou le quai de la perle, face au Yacht Club de Dinard, ont subi d'importantes dégradations structurelles. Ce dernier, onéreux, va devoir être reconstruit, probablement entre 2024 et 2025. Les joints du môle de la cale du Bec de la Vallée, cofinancée par la préfecture, seront refaits afin d'éviter une détérioration structurelle du môle. Aussi, la piscine d'eau de mer du Pool est fragilisée et nécessite une réhabilitation. Une subvention auprès de la Région a été obtenue pour cela. Son plongeur historique devrait être reconstruit et pourrait ainsi bénéficier d'une subvention de la Fondation du Patrimoine. Enfin, le dragage du port est nécessaire afin de permettre aux activités nautiques et de plaisance de se poursuivre.

**Pleurtuit :** Une étude interne de recherche foncière pour améliorer la continuité piétonne littorale sera réalisée à partir de 2024. Parallèlement sera réalisée une étude par le chargé de projet PVD sur les axes d'améliorations des cheminements littoraux (lié au travail réalisé en fiche action N°4.1). Par ailleurs, alors que le restaurant Jersey Lillie pourrait réouvrir prochainement, la cale de Jouvente ne dispose actuellement que de très peu de stationnement. La mairie souhaite en créer sans imperméabiliser les sols en amont de ce lieu.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**

Communes de Dinard et de Pleurtuit

**Partenaires :**

CCCE, Etat, ABF, préfecture, Office de Tourisme communautaire, Région, Fondation du Patrimoine, bureau d'études, Département

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**

**Dinard :** reconstruction de la structure du quai de la Perle de 4 millions d'euros + travaux de dragage du port de 2 millions d'euros + entretien des bords de mer et du ponton, chaînes, passerelles de 1,55 millions d'euros + études et travaux de la piscine du Pool de 300.000€

**Pleurtuit :** étude interne puis budget à déterminer

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					

## INDICATEURS DE SUIVI

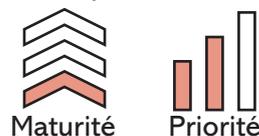
Actualisation des investissements réalisés pour la restauration ou le réaménagement des patrimoines et cheminements littoraux.



### Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



### Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Une problématique récurrente des touristes et riverains est le manque d'assises, de tables de pique-niques, de lieux de convivialité pour pouvoir se reposer, admirer le paysage ou manger lors de leurs déambulations piétonnes. Les mairies de Dinard et de Pleurtuit souhaitent améliorer leur offre de mobiliers urbains ayant des assises en optimisant les existants et en créant de nouveaux si besoin.

Un suivi de l'emplacement des tables de pique-niques est réalisé par l'office de tourisme. En s'appuyant sur cette étude et sur des échanges avec l'office de tourisme, un travail sera réalisé par le chargé de projet PVD permettant d'abord d'inventorier les assises existantes à Dinard et à Pleurtuit (tables, bancs, murets, etc.). Cet inventaire permettra ensuite d'élaborer une stratégie de redistribution géographique des mobiliers urbains existants voire de programmation pour de nouveaux achats à implanter judicieusement.

Parmi les premiers emplacements repérés d'ores et déjà par les services des mairies permettant d'augmenter la densité d'assises, nous pouvons citer le parc du Port-Breton, le marché, Saint-Enogat ou l'esplanade Verney à Dinard et le jardin des Fourneaux, l'espace public de l'ancienne gare, la place de l'église ou encore le parc du Clos Champion à Pleurtuit.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :  
CCCE, Office de Tourisme, ABF

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
à déterminer suite à l'étude réalisée en interne

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'assises créées ou relocalisées

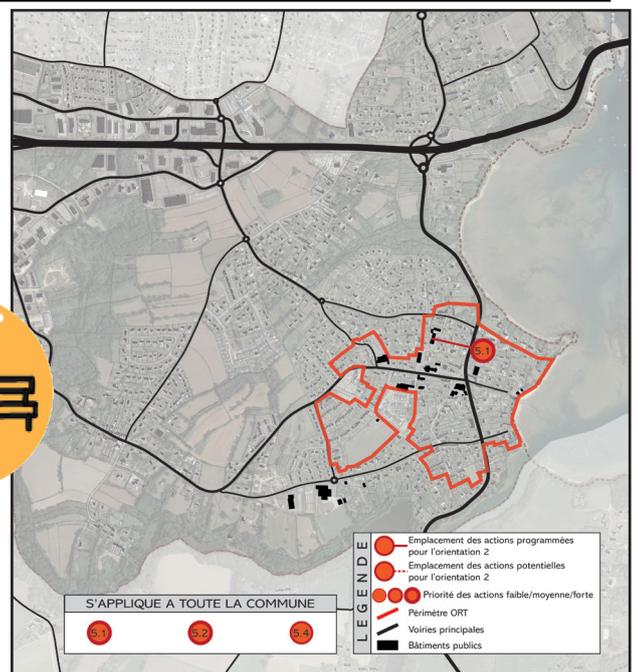
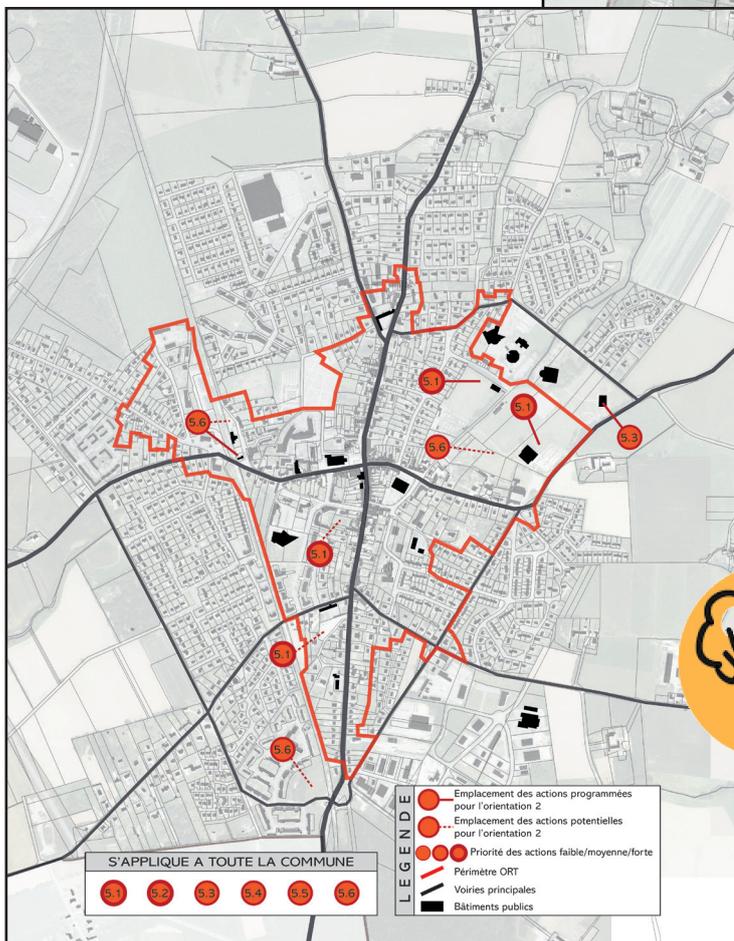
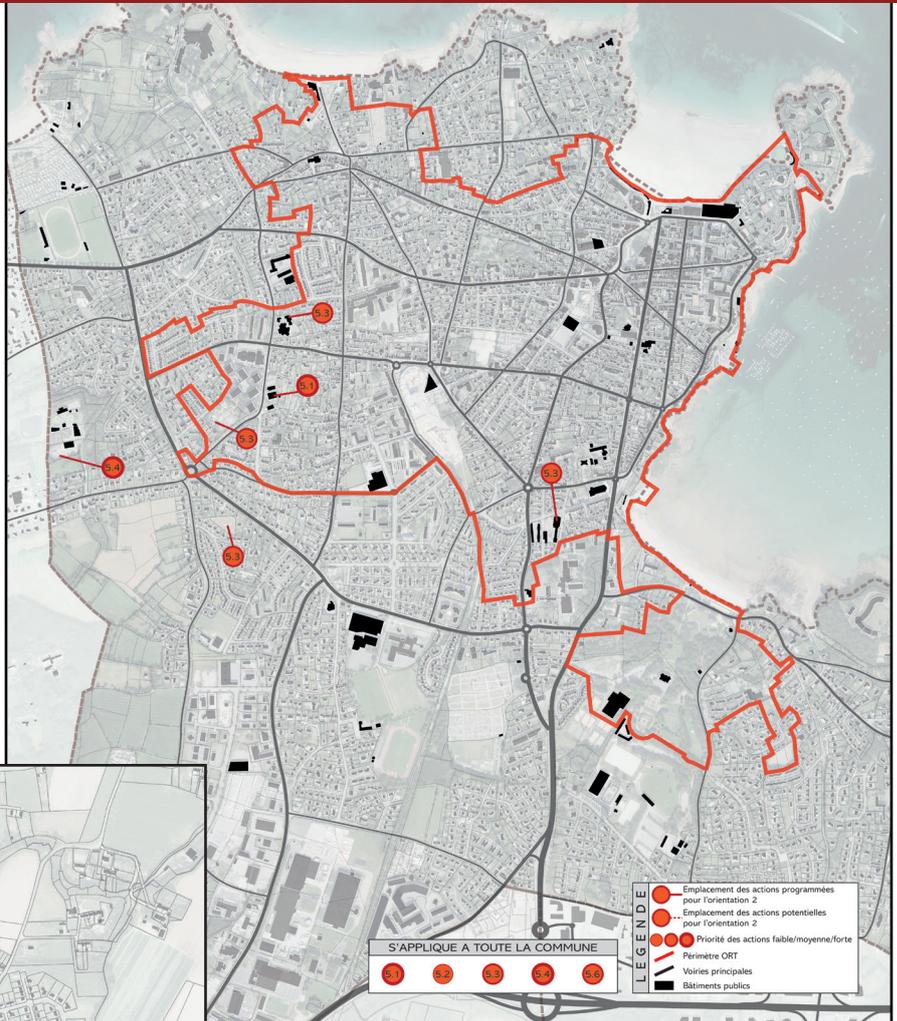
# ORIENTATION 5

## Développer et animer la mise en place d'actions solidaires et écologiques

### Cartographies des actions de l'orientation N°5

#### Noms des actions :

- 5.1 - Développer les équipements sociaux et médicaux
- 5.2 - Soutenir le dynamisme associatif
- 5.3 - Développer les projets d'alimentation saine et en circuit court
- 5.4 - Développer la mise en place d'économies d'eau
- 5.5 - Mettre en place une charte du végétal
- 5.6 - Créer des lieux de convivialité éphémère





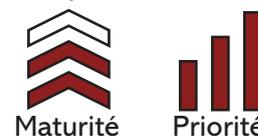
Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

**Dinard :** La construction d'un nouvel équipement social partagé en lieu et place de l'ancien bâtiment vétuste est nécessaire afin d'accueillir les services sociaux de la ville ainsi que plusieurs partenaires. Suite à un travail interne des services de la mairie, un marché public de prestations intellectuelles sur la programmation pour la construction de ce nouveau bâtiment a été réalisé en 2022. Il a été révélé lors de l'étude du bureau d'études retenu MP conseil, que de nombreux autres partenaires sociaux pourront également bénéficier du nouvel équipement à venir qui deviendra ainsi un lieu social central mutualisé. Ainsi, en plus de plusieurs services du pôle Vie de la cité de la ville et du CCAS, des bureaux sont prévus pour la Protection Maternelle Infantile, pour le Centre Local d'Information et de Coordination, pour le Centre Départemental d'Action Sociale. Des salles d'activités seront disponibles pour toute association souhaitant en bénéficier par simple réservation. Le début de ces travaux de construction de ce bâtiment est estimé à fin 2024 pour une fin au premier semestre 2026. Il est à noter aussi que la nouvelle crèche intercommunale sera prochainement construite à proximité directe de ce bâtiment et devrait être ouverte pour la rentrée de septembre 2024. Enfin, il est probable que de nouvelles maisons de santé voient le jour dans les années à venir et la municipalité s'efforcera d'accompagner ces futurs porteurs de projet.

**Pleurtuit :** souhaite la reconstruction de l'ALSH et de la maison seniors dans l'espace dit du Clos Champion. Ces projets font partie des priorités de la municipalité et seront à l'étude en 2023. Il existe également des projets privés d'équipement médicaux : les praticiens de la maison de santé rue Magon du Bos souhaitent s'agrandir et d'autres souhaiteraient construire un bâtiment avec logements à l'étage proche de l'actuelle ALSH.

**La Richardais :** Une AMO sur un projet de maison médicale dans le centre (rue Jean Langlais) vient d'être lancée et a pour but de pérenniser et développer le travail de 11 praticiens (dont 4 médecins, 2 infirmiers, 1 dentiste, ...). L'AMO aura notamment pour objectif de définir les besoins de ces praticiens et de déterminer le programme financier d'un tel bâti. Ce projet intégrera possiblement également quelques habitats sur son foncier et la construction du nouveau bâti devrait commencer au deuxième semestre 2024.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

**Maître d'ouvrage :**  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

**Partenaires :**  
CCCE, CCAS, CLIC, CDAS, Département, associations

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

**Budget :**  
**Dinard :** Coût prévu du centre social partagé : 3,2 millions d'euros.  
**Pleurtuit :** à déterminer  
**La Richardais :** budget communal de la maison médicale pourrait aller jusqu'à 1,5 millions d'euros.

**Calendrier :**

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
Pleurtuit									
La Richardais									

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des différents projets d'équipements



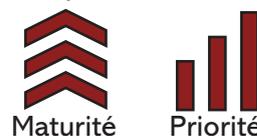
Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Tout d'abord, il est important de comprendre que les associations jouent un rôle crucial dans la vie communautaire, en offrant des activités, des événements et des services qui enrichissent la vie des habitants de la ville. Pour soutenir le dynamisme associatif, il est donc important de favoriser un environnement propice à leur développement.

Pour cela, l'important soutien aux associations en subventions et en mise à disposition de locaux et en matériel sera pérennisé afin de permettre d'organiser leurs activités dans de bonnes conditions.

Dinard et La Richardais souhaitent encourager la création de nouvelles associations en mettant en place des dispositifs d'accompagnement et de conseil pour les porteurs de projets associatifs et souhaitent poursuivre le dialogue entre les associations et les communes afin de mieux prendre en compte leurs besoins et leurs demandes et en les associant aux projets de la ville.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais

Partenaires :  
Associations, CCAS, CCCE

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
Dinard : 515.000€ de subventions et apport de locaux, agents et matériels pour les associations sont prévus chaque année + 16.000€ Fondation du Patrimoine  
Pleurtuit et La Richardais : 20.000€ pour Pleurtuit et 75.000€ pour La Richardais de subventions et apport de locaux, agents et matériels pour les associations sont prévus chaque année

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard, Pleurtuit et La Richardais									

## INDICATEURS DE SUIVI

Subventions accordées aux associations



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Tout d'abord, cette fiche action se doit d'intégrer les actions du Projet Agricole et Alimentaire Territorial récemment adopté par la CCCE. Ses objectifs sont de préserver le foncier agricole, de mettre en œuvre un plan alimentaire local visant à rapprocher la production agricole des besoins d'approvisionnement locaux et de soutenir l'économie agricole locale, l'évolution des exploitations et de leurs filières, par la mise en place d'actions dans les domaines de l'emploi, de l'innovation, de l'économie circulaire et de la diversification agricole. Ces actions seront étudiées afin de pouvoir en insérer aux projets communaux.

Dinard : souhaite mettre en place des ateliers de cuisine au sein des locaux mis à disposition par le bailleur social Emerald habitation dans le quartier Saint-Alexandre. Il s'agit d'installer des équipements de cuisine (plaques, plan de travail, ustensiles etc.) destinés à la tenue d'ateliers hebdomadaires par groupes de 6 à 8 personnes. Ces derniers seront animés par les étudiants du Lycée Hôtelier. Aussi, il sera organisé dans les années à venir un marché de produits locaux chaque semaine dans ce même quartier. Bénéficiant d'un cofinancement de ce double projet, les ateliers de cuisine débiteront en 2023 et le marché en 2025.

Par ailleurs, la commune a adapté sa restauration scolaire à la loi EGALIM et au label "Mon Resto Responsable", a mis à disposition un terrain servant de jardin partagé à la Ville Mauny en 2021, implante et développe des plantations nourricières dans ses écoles et ses espaces publics et souhaite analyser ses «résidus» de foncier public afin d'y développer des espaces pour cultiver.

Pleurtuit : Alors que le restaurant scolaire de Pleurtuit est en cours de rénovation, les équipes de la cuisine du restaurant sont sensibilisées au développement de l'alimentation saine et locale et s'appliquent à prendre de l'avance sur la loi EGALIM. Par ailleurs, Pleurtuit a un jardin partagé, souhaite accompagner le développement de nouveaux projets de jardins partagés et met en place une série d'initiatives de potagers locaux telles que la culture de légumes et d'herbes aromatiques dans sa fontaine en plein coeur de ville. Enfin, Pleurtuit souhaite et recherche à encourager et accompagner dans les années à venir les projets de petites exploitations de maraîchers sur son territoire rural.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :

CCCE, Pays de Saint-Malo, Comité consultatif de Dinard, Associations, Lycée Hôtelier, SAFER, DRAAF

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Dinard : projet alimentation à Saint-Alexandre : 15.000€ d'investissement et 7000€/an de temps agent, étude foncier public réalisée en interne

Pleurtuit : à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
Dinard									
Pleurtuit									

## INDICATEURS DE SUIVI

Liste, descriptif et avancement des projets d'alimentation saine et locale



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



Maturité et priorité de l'action pour La Richardais :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le territoire dans son ensemble subit des pressions liées aux manquements d'eau de plus en plus fortes. Afin de combattre cette problématique, qui sera chaque année davantage présente du fait du changement climatique, les mairies souhaitent agir. Pour commencer, il est souhaité que les écogestes du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) soient intégrés et diffusés à la population par une ou plusieurs communications afin de sensibiliser les privés aux économies d'eau. Ensuite, des réglementations pourraient être prises à l'échelle communale telles que la réglementation à la construction de nouvelles piscines sur le territoire. Aussi, des réflexions et des études intercommunales sur cette fiche action pourront être menées, en particulier sur le développement de gisements d'économie d'eau et sur l'adaptation des espaces verts communaux à cette thématique.

Dinard : s'engage dans un travail d'économies d'eau pour ses services. Pour cela, un audit réactualisé sur les postes de la ville les plus consommateurs d'eau sera réalisé fin 2023 et de premiers équipements et travaux devraient être installés pour cela au premier semestre 2024. Suite à la création d'un poste en service civique sur les écogestes à la mairie, cette initiative sera reconduite pour l'année 2023 avec une prise de service en juin 2023. Aussi, une étude sera réalisée par ce dernier pour la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments communaux, pour de premiers achats à la fin de 2023.

Enfin, la commune va construire de nouvelles serres municipales qui seront à plus d'un titre durable sur ses terrains du passage du Gulf Stream. Les bâtiments créés seront de « haute qualité environnementale » et l'eau traitée qui sort propre de la station d'épuration sera mise à profit pour l'arrosage des plantes des futures serres et des proches terrains de football du Port Blanc (projet Re-Use). La production végétale, que la Ville avait cessé, va aussi pouvoir reprendre où les plantes vivaces, locales et peu consommatrices en eau seront privilégiées.

Pleurtuit : souhaite mettre en place des systèmes de récupération d'eau au sein du jardin partagé et à d'autres endroits qui seront déterminés dans l'année. La commune est engagée également dans la mise en place du charte du végétal qui permettra de créer et réaménager des espaces verts constitués d'essences végétales peu consommatrices d'eau et utiles au cycle de l'eau (fiche action N°5.5).

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

Partenaires :

CCCE, CEPP, Services techniques, préfecture, Comité consultatif des transitions de Dinard, associations

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :

Communication : 5000€

Dinard : construction de nouvelles serres durables de 3,2 millions d'euros - poste service civique - budget équipements de récupération et d'économies d'eau à déterminer

Pleurtuit : à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					
				La Richardais					

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi des différentes actions menées



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

La végétation dans le centre et les hameaux de Pleurtuit est aujourd'hui soumise à de nouvelles conditions de gestion liées majoritairement aux restrictions d'eau et à l'abandon de produits phytosanitaires. La stratégie végétale doit s'adapter aux changements climatiques et répondre aux principes de la gestion différenciées pour une économie de coût et être ancrée dans les principes du développement durable.

Pleurtuit souhaite mettre en place une charte du végétal en s'appuyant sur le premier travail réalisé par le bureau d'études DCI environnement et surtout sur l'expertise du service espaces verts de la commune. Le bureau d'études a identifié de premières préconisations de conception et de gestion pour les arbres, les haies, les massifs fleuris, l'arrosage et les espaces de gestion participative pour les années à venir.

L'objectif est qu'une étude interne soit réalisée pour que de nouvelles préconisations, adaptées aux années à venir, soient mises en place au sein de la commune. Cette étude débutera fin 2023 ou début 2024 et fera office de charte du végétal à Pleurtuit. Un travail de formation des agents des espaces verts et de communication de sensibilisation des habitants sera ensuite mené pour les années à venir.

Cette action pourra être menée en partenariat avec le chargé de mission paysage de la CCCE et avec les associations lors de formations organisées dans le cadre du programme d'actions pour la gestion et la préservation des paysages telles que la gestion durable du végétal : arbres en ville, arbres fruitiers, haies bocagères et la réglementation de l'arbre et de la haie.

Par ailleurs, les conclusions de l'étude menée dans le cadre de la charte du PNR sur l'onglet biodiversité pourront être intégrées également. Les autres communes pourraient s'associer à cette action lors d'un avenant ORT.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

Maître d'ouvrage :  
Commune de Pleurtuit

Partenaires :  
CCCE, Services techniques, CAU, ADEME

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

Budget :  
Etude interne puis budget à déterminer

Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2								

## INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi seront réalisés dans le cadre de l'étude



Maturité et priorité de l'action pour Dinard :



Maturité et priorité de l'action pour Pleurtuit :



## DESCRIPTION DE L'ACTION

### Dinard :

La commune souhaite mener une étude interne afin de créer du mobilier urbain apportant des lieux de convivialité. Suite à une première expérimentation dans le parc de Saint-Alexandre, il est notamment souhaité pour les années à venir la création de quelques structures couvertes démontables et déplaçables pouvant faire office d'agoras. Ce travail devrait être réalisé en 2024. Aussi, les mobiliers urbains éphémères du Parc Saint-Alexandre, retirés récemment parce qu'ils étaient abimés, seront remplacés.

### Pleurtuit :

Dans le cadre des aménagements envisagés pour inciter à davantage de déambulations entre le centre-ville, les lieux de randonnée et les lieux d'attraction touristique et afin de créer des lieux d'animation à destination de la population résidente et de la clientèle de passage, il convient d'envisager de déployer à Pleurtuit un ou plusieurs lieux de convivialité saisonniers sur des lieux peu fréquentés aujourd'hui ou sur des lieux où les visiteurs ne font que passer. L'objectif est de créer un ou plusieurs espaces de convivialité sur des lieux tels que le secteur de l'ancienne gare et de la voie verte, un espace en bord de Rance à déterminer, au jardin des Fourneaux. Ces lieux doivent faire le lien avec les circuits de randonnée, le jalonnement revu (fiche action N°4.1) et le centre-ville. Ces lieux ponctuels ou périodiques doivent être conçus comme des espaces, soit de repos et de détente à l'écart de la foule, soit comme des lieux davantage festifs. Ils pourraient proposer des espaces de restauration, de détente, de jeux, de concerts, de spectacle, de danse. On pourra s'inspirer des diverses guinguettes en renaissance sur le territoire, par exemple. Un premier test sera mené près de l'ancienne gare dès l'été 2023 avec la mise en place d'aménagements temporaires et d'un food truck.

## MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

### Maître d'ouvrage :

Communes de Dinard et de Pleurtuit

### Partenaires :

CCCE, Office de Tourisme, commerçants, association

## BUDGET ET CALENDRIER PRÉVISIONNELS

### Budget :

A déterminer

### Calendrier :

2022		2023		2024		2025		2026	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
				Dinard					
				Pleurtuit					

## INDICATEURS DE SUIVI

Suivi et description des projets de lieux éphémères mis en place

# ANNEXE 2 - MAQUETTE FINANCIÈRE

N° de l'action	Nom de la fiche action	Maître d'ouvrage	Maturité	Nom du projet	Planning	Montant total du projet (HT)	Part prévue Maître d'ouvrage	Part prévue Etat	Part prévue autres financeurs	Précisions des cofinancements et/ou personnel(s) sollicité(s) pour le projet
<b>Orientation 1 - Favoriser l'accès à un logement abordable adapté et la rénovation énergétique publique et privée</b>										
1.1	Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH et d'OPAH-RU	CCCE	3	Etude pré-op. OPAH	2023 - 2024	9 340 €	75%		25%	Cofinancement de l'ANAH accordé
		CCCE (Dinard et Pleurtuit)	3	Etude pré-op. OPAH-RU	2023 - 2024	16 590 €	25%		75%	Cofinancements de 50% de l'ANAH et de 25% de la Banque des Territoires accordés
1.2	Augmenter le nombre de logements abordables au sein des projets immobiliers	Dinard	3	Révision du PLU	2022 - 2024	90 000 €	100%			
		Pleurtuit	3	Application du PLU pour la création des 30% de logements abordables	depuis 2018	administratif				
		La Richardais	3	Application du PLU pour la création de 20% à 30% de logements abordables	depuis 2023	administratif				
1.3	Réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics	Dinard	2	Planification et travaux de rénovations énergétique bâtis	2023 - 2026	600 000 €				Etude interne en 2023. Cofinancements seront sollicités pour les travaux
		Dinard	3	Relamping du COSEC	2022 - 2023	27 000 €	30%	70%		DSIL 2022 accordée
		Dinard	3	Relamping des halles de Tennis	2022 - 2023	40 000 €				
		Dinard	2	Relamping des écoles	2023	52 600 €	20%	80%		DSIL 2023 sollicitée
		Dinard	3	Modernisation éclairage public	2022 - 2026	750 000 €				150 000 €/an prévus. 69 000€ ont été accordés par DSIL 2020. Nouveaux cofinancements seront sollicités
		Pleurtuit	3	Rénovation école maternelle	2022 - 2023	334 000 €	97%	3%		34000€ de rénovation énergétique cofinancés à 30% par DSIL 2021. DETR 2023 également sollicitée pour de nouveaux travaux
		Pleurtuit	1	Rénovation salles Rance et Frémur	2024 - 2025	264 745 €				Cofinancements seront sollicités
		Pleurtuit	3	Rénovation école musique	2021 - 2024	265 000 €	22%	29%	49%	Cofinancements de 49% accordé par le Département et de 22% par la DSIL
		Pleurtuit	3	Rénovation restauration scolaire	2022 - 2023	1 411 000 €	85%	15%		Cofinancement de la DETR 2021 accordée
		Pleurtuit	2	Rénovation maison des associations	2024 - 2025	250 000 €				Cofinancements seront sollicités
1.4	Développer la mise en place de logements étudiants et saisonniers	Pleurtuit	1	Rénovation bâtis ALSH	2026 - 2027					Cofinancements seront sollicités
		La Richardais	1	Rénovations énergétique bâtis	2024 - 2026					
1.4	Développer la mise en place de logements étudiants et saisonniers	Dinard	3	Logements saisonniers du lycée	2022 - 2027	348 000 €	100%			Budget de 58 000 €/an, pris en charge à 100% par la CCCE à partir de 2024
1.5	Améliorer l'information sur les dispositifs de rénovation énergétique privée	Dinard	2	Communication et permanences Maison de l'Habitat	2024 - 2025	5 000 €	100%			Budget par an à répartir entre les 3 communes. Services de communication des villes seront sollicités
		Pleurtuit	1							
		La Richardais	1							
1.6	Soutenir la mise en location privée dans le parc résidentiel et limiter les meublés touristiques	Dinard	2	Réglementations AirBnB et communication sur dispositifs de mise en location privée	2024 - 2025	administratif				Services de communication des villes seront sollicités
		Pleurtuit	2							
		La Richardais	2							
1.7	Favoriser l'implantation de résidences principales en centre-ville	Dinard	2	Taxe sur résidences secondaires	2024 - 2026	administratif				
		Dinard	3	Travaux d'aménagement des anciens locaux du Trésor Public pour les Polices Nationales et Municipales	2023 - 2024	530 000 €				Cofinancements seront sollicités. Les locaux actuels seront donc vendus pour la création de logements principaux en centre-ville
		Dinard	1	Etude de faisabilité pour construction d'une nouvelle mairie	2025	200 000 €				Les locaux actuels pourraient être vendus pour la création de logements principaux en centre-ville
		Dinard	1	Analyse des potentiels fonciers	2024 - 2026	étude interne				Chargé de projet PVD et foncier
		Pleurtuit	2	Etude foncière	2023 - 2024	étude interne				Chargé de projet PVD
		Pleurtuit	3	Acquisition foncière, démolition et dépollution pour la réhabilitation de la Maison Petit (OAP)	2021 - 2026	336 000 €	90%		10%	Subvention obtenue pour l'acquisition foncière. Future opération immobilière à l'équilibre nul
		Pleurtuit	1	Etude des potentiels immobiliers	2024 - 2025	étude interne				
		La Richardais	2	Projet de supérette et d'habitat	2024 - 2026	1 €				Equilibre dépenses / investissements
1.8	Soutenir les travaux d'adaptation du logement pour la population vieillissante	Les 3 communes	1	Communication	2025 - 2026	étude interne				Chargé de projet PVD et VADA (Dinard) + services de communication
		Dinard	1	Analyse des potentiels réseaux de chaleur puis étude de faisabilité	2024 - 2025					
1.9	Mettre en place des réseaux de chaleur	Pleurtuit	1	Etude de faisabilité du Clos Champion	2023 - 2024	63 000 €				Sera réalisée avec l'association AILE et subvention ADEME sera sollicitée
		La Richardais	2	Travaux de réseau de chaleur	2024 - 2025	270 000 €	80%		20%	Cofinancements seront sollicités
		CCCE	2	Suivi des actions du futur PLH	2024 - 2026	étude interne				
1.10	Créer une offre d'hébergements d'urgence	CCCE	2	Suivi des actions du futur PLH	2024 - 2026	étude interne				

N° de l'action	Nom de la fiche action	Maître d'ouvrage	Maturité	Nom du projet	Planning	Montant total du projet (HT)	Part prévue Maître d'ouvrage	Part prévue Etat	Part prévue autres financeurs	Précisions des cofinancements et/ou personnel(s) sollicité(s) pour le projet
<b>Orientation 2 - Améliorer les déplacements et encourager les mobilités douces</b>										
2.1	Créer un maillage de voies cyclables sur le territoire	Dinard	2	Aménagements cyclables	2023 - 2026	400 000 €				Cofinancements seront sollicités
		Dinard	2	Plan de déplacement cyclable	2023 - 2024	étude interne				Chargés de projet PVD et transitions + DST
		Dinard	3	Piste cyclable rue Croix Guillaume	2023 - 2024	250 000 €	25%	75%		DSIL 2023 sollicitée
		Pleurtuit	2	Aménagements cyclables	2024 - 2026					Cofinancements seront sollicités
2.2	Pacifier la circulation des centres-villes	La Richardais	3	Aménagements cyclables	2022 - 2026					
		Dinard	3	Réduction de la vitesse à 30 km/h	depuis 2023					
		Pleurtuit	2	Aménagements temporaires	2023 - 2026					
2.3	Réaménager l'espace public et les bâtis publics pour la circulation piétonne PMR	La Richardais	1	Aménagements temporaires	2025 - 2026					
		Dinard	3	Création rampes PMR Debussy	2023	130 000 €	22%	77%		DETR 2023 (22%) et DSIL (55%) sollicitées
		Dinard	3	Budget accessibilité PMR (dont plages)	2022 - 2026	500 000 €				Cofinancements pourraient être sollicités
		Dinard	2	Analyse VADA	2022 - 2024	étude interne				Chargé de projet VADA
		Pleurtuit	3	Budget d'accessibilité PMR des bâtis	2023 - 2026	200 000 €				50 000 €/an
2.4	Créer un plan de déplacement cohérent	La Richardais	3	Total budget accessibilité de ses bâtis	2023 - 2026	276 500 €				
		Dinard	3	Plan Marshall de la voirie	2022 - 2026	20 400 000 €				Cofinancements auprès de l'agence de l'eau et sur les réaménagements cyclables pourront être sollicités
		Dinard	3	Réaménagement rue Edouard VII	2023 - 2026	4 800 000 €				
		Pleurtuit	2	Etude pour réalisation du plan de déplacement	2023 - 2025	40 000 €				Cofinancement Banque des Territoires sera sollicité
2.5	Développer les équipements cyclables dans les centralités	La Richardais	1	Etude pour l'extension des zones 30 km/h, plan de déplacement et réaménagement du centre	2024 - 2025					
		Dinard	3	Création de stationnements cyclables	2023 - 2026	160 000 €				environ 40 000 €/an prévus
		Pleurtuit	2	Création d'un "pôle relié" cyclable	2024					
		Pleurtuit	1	Création de stationnements cyclables	2024 - 2026					
2.6	Optimiser les stationnements du centre	La Richardais	1	Création de stationnements cyclables	2024 - 2026					
		Les 3 communes	1	Etude d'optimisation des stationnements	2024	étude interne				Chargé de projet PVD
2.7	Améliorer les transports en commun vers Saint-Malo	CCCE	2	Etudes d'amélioration des transports en commun	2023 - 2026	étude interne				Chargé d'étude transport
2.8	Mettre en place des parkings relais en saison estivale	Dinard	1	Etude de création de parking relié	2025 - 2026	étude interne				DST de Dinard

N° de l'action	Nom de la fiche action	Maître d'ouvrage	Maturité	Nom du projet	Planning	Montant total du projet (HT)	Part prévue Maître d'ouvrage	Part prévue Etat	Part prévue autres financeurs	Précisions des cofinancements et/ou personnel(s) sollicité(s) pour le projet
<b>Orientation 3 - Soutenir l'attractivité commerciale des centres urbains</b>										
3.1	Valoriser les terrasses commerciales	Dinard	3	Charte des terrasses et communication liée	2023 - 2026	étude interne				Manager de commerce et service communication
		Pleurtuit	1	Etude de valorisation des terrasses	2024 - 2026	étude interne				
3.2	Mettre en place une charte des façades et enseignes commerciales	Dinard	3	Application et communication du Règlement Local de Publicité	depuis 2023	administratif et étude interne				Manager de commerce et service communication
		Pleurtuit	1	Etude charte des façades en enseignes commerciales	2025 - 2026	étude interne				
3.3	Soutenir les acteurs du commerce pour animer les centres-villes	Dinard	2	Mise en place de réunions régulières avec les commerçants	2023 - 2026	étude interne				Manager de commerce
		Pleurtuit	1	Mise en place de réunions régulières avec les commerçants et commerçants ambulants	2024 - 2026	étude interne				
3.4	Protéger les linéaires commerciaux du centre et lutter contre la vacance commerciale	Dinard	3	Protection des linéaires commerciaux	depuis 2018	administratif				
		Pleurtuit	3	Adoption interdiction changement d'usage des commerces	à partir de 2023	administratif				
		Pleurtuit	1	Mise en place d'une taxe sur la vacance commerciale	à partir de 2024	administratif				
		La Richardais	1	Protection des linéaires commerciaux	à partir de 2024	administratif				
3.5	Améliorer les espaces publics de centre-ville	Dinard	3	Réaménagement du Parc des Tourelles	2022 - 2023	360 000 €				
		Dinard	2	Réaménagement des jardins de Port-Riou, Surcouf et du Bocage	2023 - 2026	350 000 €				Cofinancements pourraient être sollicités
		Dinard	3	Aménagement des plages	2023 - 2026	155 000 €				
		Dinard	1	Etude MOE des espaces publics de l'esplanade Yves Verney, nouvelle mairie, Bocage	2026	150 000 €				Cofinancement Banque des Territoires sera sollicité
		Pleurtuit	1	Requalification îlot omnisport (Partie Nord)	2024 - 2026	370 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	1	Requalification îlot omnisport (Partie Sud)	2026 - 2027	210 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	1	Requalification place Général de Gaulle	2024 - 2026	1 050 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	2	Réaménagement allée Beaumatin	2023 - 2025	260 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	2	Requalification parvis espace Delta et de la Mairie, des trottoirs et des cheminements piétons	2024 - 2026	480 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	1	Requalification du parking de l'espace Delta	2025 - 2027	260 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	2	Etude d'acquisition foncière des fonds de jardins contre voie verte	2024					
		Pleurtuit	1	Requalification carrefour voie verte	2025 - 2027	370 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	2	Requalification espace ancienne gare	2024 - 2026	160 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
		Pleurtuit	1	Requalification espace public proche de l'ALSH	2026 - 2027	1 120 000 €				Estimatifs de faisabilité du bureau d'étude DCI
3.6	Renforcer l'attractivité des centres commerciaux de proximité	Pleurtuit	2	Requalification jardin des Fourneaux	2024 - 2026					
		La Richardais	1	Etude de réaménagement du centre	2024 - 2025					
3.7	Rechercher du foncier / immobilier pour l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville	Dinard	1	Etude sur avenir du centre commercial de Saint-Alexandre	2024 - 2025					
		La Richardais	2	Projet de supérette et d'habitat	2024 - 2026					
3.7	Rechercher du foncier / immobilier pour l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville	Les 3 communes	1	Etude sur potentialités tertiaires	2024 - 2025	étude interne				
				Etude espace affaire / coworking de Dinard	2024	10 000 €				

N° de l'action	Nom de la fiche action	Maître d'ouvrage	Maturité	Nom du projet	Planning	Montant total du projet (HT)	Part prévue Maître d'ouvrage	Part prévue Etat	Part prévue autres financeurs	Précisions des cofinancements et/ou personnel(s) sollicité(s) pour le projet	
<b>Orientation 4 - Mettre en valeur et en liaison les patrimoines bâtis et naturels</b>											
4.1	Améliorer les itinéraires doux sur l'ensemble du territoire	Dinard	2	Etude globale d'amélioration des itinéraires doux	2023 - 2024	étude interne				Chargé de projet PVD	
		Pleurtuit	2								
		La Richardais	2								
4.2	Restaurer les patrimoines bâtis publics	Dinard	3	Reconstruction des tribunes du Port Blanc	2023 - 2025	3 253 000 €	39%	48%	12%	1 355 207 € sollicités en DSIL 2023, 210 000 € sollicités en DETR 2023, 406 562€ seront aussi sollicités auprès de la Région	
		Dinard	2	Diag. patrimonial Villa Roches Brunes	2024	50 000 €	50%		50%	Cofinancement DRAC accordé	
		Dinard	1	Etudes pour travaux de rénovation du Manoir du Port Breton	2024 - 2027	100 000 €					
		Dinard	1	Programmation CIAP	2025 - 2026	600 000 €					Cofinancements seront sollicités
		Dinard	1	Règle interne subvention Fondation Patrimoine	2024	administratif					
		Pleurtuit	1	Réhabilitation maison garde-barrière	2025 - 2026						
4.3	Travailler les entrées de ville	Dinard	1	Etude sur amélioration des entrées de ville secondaire	2025	étude interne					
		Pleurtuit	2	Hiérarchie et étude des entrées de ville à réaménager	2023 - 2024						
4.4	Rénover les patrimoines et cheminements littoraux	Dinard	3	Entretien régulier des bords de mer	2022 - 2026	1 265 000 €					
		Dinard	2	Etudes et travaux piscine du Pool	2025 - 2026	300 000 €				75 000 € accordés par la Région	
		Dinard	3	Rejointement du môle de la cale du Bec de la vallée	2023	95 000 €	30%	70%		DSIL 2022 accordée	
		Dinard	2	Reconstruction du quai de la Perle	2024 - 2025	4 000 000 €				Cofinancements seront sollicités	
4.5	Mettre en place davantage d'assises aux endroits touristiques	Pleurtuit	2	Etude d'amélioration des cheminements littoraux	2024 - 2025	étude interne				Chargé de projet PVD	
		Dinard et Pleurtuit	2	Etude sur assises du territoire	2024 - 2025	étude interne				Chargé de projet PVD	

N° de l'action	Nom de la fiche action	Maître d'ouvrage	Maturité	Nom du projet	Planning	Montant total du projet (HT)	Part prévue Maître d'ouvrage	Part prévue Etat	Part prévue autres financeurs	Précisions des cofinancements et/ou personnel(s) sollicité(s) pour le projet
<b>Orientation 5 - Développer et animer la mise en place d'actions solidaires et écologiques</b>										
5.1	Développer les équipements sociaux et médicaux	Dinard	3	Etudes et travaux du nouvel Equipement Social Partagé	2022 - 2025	3 200 000 €				DETR 2023 sollicitée à hauteur de 120 000 €. Des cofinancements DSIL et départementaux seront aussi sollicités
		Pleurtuit	2	Etude pour la reconstruction de l'ALSH	2023 - 2024					
		Pleurtuit	2	Etude pour la reconstruction de la maison séniors	2023 - 2025					Porté par le CCAS de Pleurtuit
		Pleurtuit	1	Etude pour construction d'un bâtiment de santé et d'habitats proche de l'ALSH actuelle	2023 - 2024	étude interne				
		La Richardais	2	Construction d'une nouvelle maison de santé	2023 - 2025	1 500 000 €				Cofinancements pourraient être sollicités
5.2	Soutenir le dynamisme associatif	Les 3 communes	3	Poursuite des politiques de subventions aux associations	depuis 2020					530 000 €/an pour Dinard, 75 000 €/an pour La Richardais, 20 000 €/an pour Pleurtuit
5.3	Développer les projets d'alimentation saine et en circuit court	Dinard	3	Projet alimentation : mise en place d'ateliers	2023 - 2026	43 000 €				Subvention accordée par l'AAP alimentation de 26 000 €
		Dinard	1	Etude des "résidus" de foncier public	2023 - 2024	étude interne				Chargés de projet PVD et transitions
		Pleurtuit	2	Développement de nouveaux jardins partagés	2024 - 2026					
		Pleurtuit	1	Etude pour accompagnement des projets de petites exploitations maraîchères	2024 - 2025	étude interne				
5.4	Développer la mise en place d'économies d'eau	Dinard	2	Construction de nouvelles serres durables et projet Re-Use d'arrosage du stade de Port Blanc	2023 - 2025	3 200 000 €				DETR 2023 sollicitée. D'autres cofinancements seront sollicités
		Dinard	2	Audit et travaux d'économies d'eau de la municipalité	2023 - 2024					Chargé de projet transitions et Service civique écogestes
		Dinard	2	Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie	2023 - 2024					Service civique écogestes
		Pleurtuit	2	Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie	2024 - 2025					
		Pleurtuit	1	Mise en place d'un puit au jardin partagé	2024					
		Les 3 communes	1	Communication sur économies d'eau	2024 - 2026	5 000 €				
5.5	Mettre en place une charte du végétal	Pleurtuit	2	Etude pour mise en place de cette charte	2024	étude interne				
5.6	Créer des lieux de convivialité éphémère	Dinard	2	Etude pour mise en place de mobiliers urbains éphémères	2024 - 2025	étude interne				
		Pleurtuit	2	Mise en place d'un lieu de convivialité et d'un food truck au carrefour de la voie verte	2023					

# ANNEXE 3 - GRILLE D'INDICATEURS DE SUIVI

N° de l'action	Commune(s) concernée(s)	Nom de la fiche action	Indicateurs de suivi
<b>Orientation 1 - Favoriser l'accès à un logement abordable adapté et la rénovation énergétique publique et privée</b>			
1.1	DI, PL, LR	Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH et d'OPAH-RU	Mise en place d'une étude OPAH sur l'intercommunalité - Listes et moyens de communication réalisés
1.2	DI, PL, LR	Augmenter le nombre de logements abordables au sein des projets immobiliers	Nombre et typologie de logements aidés créés
1.3	DI, PL, LR	Réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics	Nombre et coût des rénovations énergétiques par commune - Calculs du taux de baisse de consommation énergétique
1.4	DI	Développer la mise en place de logements étudiants et saisonniers	Nombre de saisonniers accueillis chaque année au sein du lycée - Intégration des actions des études du CDHAT et de Ty al Levenez - Acteurs sollicités pour la création de nouveaux logements saisonniers et étudiants
1.5	DI, PL, LR	Améliorer l'information sur les dispositifs de rénovation énergétique privée	Nombre de permanences sans rendez-vous et nombre d'habitants conseillés - Liste actions de communication et d'information réalisées
1.6	DI, PL, LR	Soutenir la mise en location privée dans le parc résidentiel et limiter les meublés touristiques	Nombre de projets ayant bénéficié des outils de défiscalisation et d'aides financières pour mise en location - Nombre d'information et d'échanges avec les acteurs et porteurs de projets potentiellement intéressés par les dispositifs - Détails de la mise en place des réglementations des meublés touristiques
1.7	DI, PL, LR	Favoriser l'implantation de résidences principales en centre-ville	Nombre de logements créés au sein de foncier (observatoire de la densification) - Evolution du nombre de résidences principales - Inventaire des fonciers pouvant être densifiés des communes
1.8	DI, PL, LR	Soutenir les travaux d'adaptation du logement pour la population vieillissante	Campagnes de communication - Analyse VADA - si possible : nombre de personnes ayant pu bénéficier d'une aide financière de l'ANAH ou des caisses de retraite
1.9	DI, PL, LR	Mettre en place des réseaux de chaleur	Suivi des projets à venir des réseaux de chaleur - Consommation économisée par rapport aux dépenses énergétiques des années précédentes
1.10	DI, PL, LR	Créer une offre d'hébergements d'urgence	Suivi des actions retenues par le PLH relatives aux hébergements d'urgence
<b>Orientation 2 - Améliorer les déplacements et encourager les mobilités douces</b>			
2.1	DI, PL, LR	Créer un maillage de voies cyclables sur le territoire	Linéaire de voies ayant bénéficié d'un aménagement cyclable - Plans cyclables pour les années à venir
2.2	DI, PL, LR	Pacifier la circulation des centres-villes	Liste des actions temporaires mises en place - Linéaires de voies passées en 30 km/h et en 20 km/h
2.3	DI, PL, LR	Réaménager l'espace public et les bâtis publics pour la circulation piétonne PMR	Liste et budget des bâtis et des espaces publics ayant bénéficié d'une adaptation PMR
2.4	DI, PL, LR	Créer un plan de déplacement cohérent	Création d'un plan de déplacement par commune - Linéaires et typologie des voies modifiées
2.5	DI, PL, LR	Développer les équipements cyclables dans les centralités	Nombre et typologie d'équipements cyclables installés
2.6	DI, PL, LR	Optimiser les stationnements du centre	Conclusions de l'étude sur l'optimisation des places de stationnement - Surface de stationnement économisée au profit d'autres usages
2.7	DI, PL, LR	Améliorer les transports en commun vers Saint-Malo	Suivi des avancées des travaux de la chargée d'étude transport et des partenaires
2.8	DI	Mettre en place des parkings relais en saison estivale	Suivi des avancées de cette action
<b>Orientation 3 - Soutenir l'attractivité commerciale des centres urbains</b>			
3.1	DI, PL	Valoriser les terrasses commerciales	Nombre de commerçants ayant adapté leurs terrasses aux nouvelles règles - Liste des aménagements réalisés par les commerçants - Adoption de règlement(s) relatif(s)
3.2	DI, PL	Mettre en place une charte des façades et enseignes commerciales	Suivi de la mise en place de ces documents
3.3	DI, PL	Soutenir les acteurs du commerce pour animer les centres-villes	Inventaire, détails et avancement des différentes actions allant dans le sens de cette fiche
3.4	DI, PL, LR	Protéger les linéaires commerciaux du centre et lutter contre la vacance commerciale	Liste, détails et avancements des actions de cette fiche
3.5	DI, PL, LR	Améliorer les espaces publics de centre-ville	Suivi des projets de réaménagement d'espaces publics
3.6	DI, LR	Renforcer l'attractivité des centres commerciaux de proximité	Actualisation de ces projets
3.7	DI, PL, LR	Rechercher du foncier / immobilier pour l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville	Conclusions du travail de recherche
<b>Orientation 4 - Mettre en valeur et en liaison les patrimoines bâtis et naturels</b>			
4.1	DI, PL, LR	Améliorer les itinéraires doux sur l'ensemble du territoire	Plan d'action d'amélioration des jalonnements - Liste des actions repérées pour l'amélioration des cheminements
4.2	DI, PL	Restaurer les patrimoines bâtis publics	Actualisation des études, du budget, du calendrier et de l'avancement des travaux de restauration bâtis
4.3	DI, PL	Travailler les entrées de ville	Nombre d'entrées de ville retravaillées - Détails et avancements des opérations
4.4	DI, PL	Rénover les patrimoines et cheminements littoraux	Actualisation des investissements réalisés pour la restauration ou le réaménagement des patrimoines et cheminements littoraux
4.5	DI, PL	Mettre en place davantage d'assises aux endroits touristiques	Nombre d'assises créées ou relocalisées
<b>Orientation 5 - Développer et animer la mise en place d'actions solidaires et écologiques</b>			
5.1	DI, PL, LR	Développer les équipements sociaux et médicaux	Suivi des différents projets d'équipements
5.2	DI, PL, LR	Soutenir le dynamisme associatif	Subventions accordées aux associations
5.3	DI, PL	Développer les projets d'alimentation saine et en circuit court	Liste, descriptif et avancement des projets d'alimentation saine et locale
5.4	DI, PL, LR	Développer la mise en place d'économies d'eau	Suivi des différentes actions menées
5.5	PL	Mettre en place une charte du végétal	Les indicateurs de suivi seront réalisés dans le cadre de l'étude
5.6	DI, PL	Créer des lieux de convivialité éphémère	Suivi et description des projets de lieux éphémères mis en place

# ANNEXE 4 - CALENDRIER DES ACTIONS

N° de l'action	Nom de la fiche action	Maître d'ouvrage	Maturité	2022		2023		2024		2025		2026	
				S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
<b>Orientation 1 - Favoriser l'accès à un logement abordable adapté et la rénovation énergétique publique et privée</b>													
1.1	Réaliser une étude pré-opérationnelle d'OPAH et d'OPAH-RU	CCCE	3			étude pré-op		possible étude OPAH					
1.2	Augmenter le nombre de logements abordables au sein des projets immobiliers	Dinard	3										
		Pleurtuit	3										
		La Richardais	2										
1.3	Réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics	Dinard	2										
		Pleurtuit	3										
		La Richardais	1										
1.4	Développer la mise en place de logements étudiants et saisonniers	Dinard	3										
		Dinard	2										
1.5	Améliorer l'information sur les dispositifs de rénovation énergétique privée	Pleurtuit	1										
		La Richardais	1										
		Dinard	2										
1.6	Soutenir la mise en location privée dans le parc résidentiel et limiter les meublés touristiques	Pleurtuit	1										
		La Richardais	2										
		Dinard	1					taxe					
1.7	Favoriser l'implantation de résidences principales en centre-ville	Pleurtuit	1										
		La Richardais	2										
		Les 3 communes	1										
1.8	Soutenir les travaux d'adaptation du logement pour la population vieillissante	Dinard	1										
		Pleurtuit	1										
		La Richardais	2										
1.10	Créer une offre d'hébergements d'urgence	CCCE	1										
<b>Orientation 2 - Améliorer les déplacements et encourager les mobilités douces</b>													
2.1	Créer un maillage de voies cyclables sur le territoire	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	3										
2.2	Pacifier la circulation des centres-villes	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	1										
2.3	Réaménager l'espace public et les bâtis publics pour la circulation piétonne PMR	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	3										
2.4	Créer un plan de déplacement cohérent	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	1										
2.5	Développer les équipements cyclables dans les centralités	Dinard	3										
		Pleurtuit	1										
		La Richardais	1										
2.6	Optimiser les stationnements du centre	Les 3 communes	1										
2.7	Améliorer les transports en commun vers Saint-Malo	CCCE	1										
2.8	Mettre en place des parkings relais en saison estivale	Dinard	1										
<b>Orientation 3 - Soutenir l'attractivité commerciale des centres urbains</b>													
3.1	Valoriser les terrasses commerciales	Dinard	3										
		Pleurtuit	1										
3.2	Mettre en place une charte des façades et enseignes commerciales	Dinard	3										
		Pleurtuit	1										
3.3	Soutenir les acteurs du commerce pour animer les centres-villes	Dinard	2										
		Pleurtuit	1										
3.4	Protéger les linéaires commerciaux du centre et lutter contre la vacance commerciale	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	1										
3.5	Améliorer les espaces publics de centre-ville	Dinard	2										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	1										
3.6	Renforcer l'attractivité des centres commerciaux de proximité	Dinard	1										
		La Richardais	3										
3.7	Rechercher du foncier / immobilier pour l'implantation de programmes tertiaires en centre-ville	Les 3 communes	1										
<b>Orientation 4 - Mettre en valeur et en liaison les patrimoines bâtis et naturels</b>													
4.1	Améliorer les itinéraires doux sur l'ensemble du territoire	Dinard	2										
		Pleurtuit	1										
		La Richardais	1										
4.2	Restaurer les patrimoines bâtis publics	Dinard	2										
		Pleurtuit	1										
4.3	Travailler les entrées de ville	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
4.4	Rénover les patrimoines et cheminements littoraux	Dinard	2										
		Pleurtuit	1										
4.5	Mettre en place davantage d'assises aux endroits touristiques	Dinard et Pleurtuit	1										
<b>Orientation 5 - Développer et animer la mise en place d'actions solidaires et écologiques</b>													
5.1	Développer les équipements sociaux et médicaux	Dinard	3										
		Pleurtuit	2										
		La Richardais	2										
5.2	Soutenir le dynamisme associatif	Les 3 communes	3										
		Dinard	3										
5.3	Développer les projets d'alimentation saine et en circuit court	Pleurtuit	3										
		Dinard	2										
5.4	Développer la mise en place d'économies d'eau	Pleurtuit	1										
		La Richardais	1										
5.5	Mettre en place une charte du végétal	Pleurtuit	1										
5.6	Créer des lieux de convivialité éphémère	Dinard	2										
		Pleurtuit	1										